

Toutes nos formations peuvent se dérouler dans nos salles de formation ou dans vos structures

L'IFOCAS, l'IRTS, l'IRFFD, le CREAI et l'URIOPSS ont décidé de conjuguer leurs savoirs faire sous la forme de propositions de formations rassemblées dans notre catalogue.

Ce catalogue de Formation Continue 2012 a pour ambition de s'inscrire au coeur des préoccupations des professionnels de l'action sociale et médico-sociale, d'être en prise avec les exigences liées aux transformations de l'environnement social et de répondre à vos attentes.

La qualité des réponses thérapeutiques, éducatives, pédagogiques et sociales repose en partie sur notre capacité à faire progresser le niveau de compétence et d'expertise des professionnels de nos secteurs (sanitaires, sociaux et médico-sociaux). La formation professionnelle continue est l'un des leviers essentiels de ce mouvement.

ÉDITO

Notre antériorité à vos côtés (Formations des professionnels du secteur, études, conseils, recherches) est le gage d'un partenariat solide et efficient. Notre ambition est de vous proposer aujourd'hui des prestations de formation spécialement conçues pour le développement des compétences des salariés, vos besoins et vos projets :

- Des solutions concrètes et adaptées à la situation de votre secteur d'activité (management, projet, politiques sociales, accompagnement des publics...)
- Un lien direct avec le savoir et la connaissance sur toutes les disciplines des sciences humaines et de gestion, alimentés par une recherche dynamique
- Une mise en application rapide des savoirs acquis en formation grâce à une méthodologie interactive et en prise avec vos besoins spécifiques
- Une prise de recul par rapport aux interventions du quotidien et un enrichissement personnel.

Nous vous proposons, à partir de nos différents positionnements (CREAI, IFOCAS, IRFFD, IRTS et URIOPSS), d'accompagner, de maintenir et de développer les compétences méthodologiques et techniques de vos collaborateurs ou de vous-même.

Didier VINCHES
Directeur IFOCAS IRFFD

Jacques FRAISSE
Directeur IRTS LR

François CLERGET
Directeur CREAI LR

Isabelle MEUNIER
Directrice URIOPSS LR



CARREFOUR DE
RESSOURCES ET
D'ETUDES POUR
L'AUTONOMIE ET
L'INCLUSION

INSTITUT DE
FORMATION DES
CADRES DE
L'ANIMATION ET DU
SOCIAL

DES PARTENAIRES ENGAGÉS DANS LE SECTEUR SANITAIRE,
SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Lieu ressource pour construire ensemble le travail social d'aujourd'hui et de demain au service des personnes relevant du secteur de l'autonomie et de l'inclusion. Pour contribuer à l'amélioration des services auprès des usagers, il met en oeuvre des actions d'animation, de conseil, d'observation, d'étude, de formation et d'information.

ifocas
Languedoc-Roussillon

Institut de formation supérieure du champ social et de la santé. Outre les formations de niveau II et I (CAFERUIS, DEIS, Médiateur Familial...), les équipes de l'IFOCAS développent des formations continues et du conseil auprès des établissements. Dans le cadre des mutations politiques et stratégiques des secteurs sanitaires, socio et médico-sociaux, la constitution de véritables équipes de direction est un enjeu majeur de l'IFOCAS pour accroître la qualité des accompagnements pour les usagers fragilisés, accompagnés dans le cadre des divers dispositifs.



Institut de formation reconnu au plan national pour la qualité de la formation CAFDES qu'il dispense. Les directeurs du sanitaire, social et médico-social ont aujourd'hui des zones d'intervention larges et des responsabilités importantes. L'équipe de IRFFD consciente de ces enjeux, complète son offre qualifiante (CAFDES) par des modules de formation continue (partie du CAFDES).



INSTITUT
RÉGIONAL DE
FORMATION AUX
FONCTIONS DE
DIRECTION

Par ses missions de formation initiale et continue, de recherche et d'animation du secteur professionnel, l'IRTS participe à la qualification des acteurs depuis les premiers niveaux de qualification jusqu'aux dimensions d'encadrement avec l'IFOCAS. Pôle Ressources, il est au service des professionnels, des organisations, des associations et des collectivités publiques.



INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL

Association qui rassemble aujourd'hui en région 415 établissements et services privés non lucratif intervenant dans le champ de la santé, de la petite enfance, de la protection de la jeunesse, du handicap, des personnes âgées, de l'aide à domicile et de la lutte contre l'exclusion. Elle assure auprès de ses adhérents des missions de représentation politique et technique, d'animation sectorielle et transversale, d'information, d'accompagnement et de formation des professionnels comme des dirigeants bénévoles.



UNION RÉGIONALE
INTERFÉDÉRALE
DES OEUVRÉS ET
ORGANISMES
PRIVÉS
SANITAIRES ET
SOCIAUX

SOMMAIRE

Edito, p. 1
Les partenaires, p. 2
Les intervenants, p. 6

A/ FORMATIONS QUALIFIANTES, p. 9

A01 : Préparation à la sélection CAFDES, p. 11
A02 : Formations à la fonction tutorale : tuteurs et maîtres d'apprentissages, p. 13
A03 : Moniteur d'atelier, p. 15
A04 : Maîtresse de maison, p. 17
A05 : Surveillant de nuit qualifié, p. 19
A06 : Soutien à la pratique pédagogique des enseignants spécialisés, p. 21
A07 : Complément VAE CAFDES, p. 23
A08 : DU « Art et créativité », p. 25
A09 : DU 3 Accompagnement à la parentalité », p. 27

B/ MANAGEMENT -GESTION, p. 29

B01 : Encadrement intermédiaire : positionnement et méthodes, p., 31
B02 : Réussir la mise en place de l'entretien annuel de collaboration, p. 33
B03 : Les fondamentaux de la gestion administrative et budgétaire pour des responsables du secteur "petite enfance", p. 35
B04 : Psychopathologies du travail, p. 37
B05 : Gestion logistique et immobilière, p. 39
B06 : Les fondamentaux de la législation du travail, p. 41
B07 : Les fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable, p. 43
B08 : Maîtrise de la gestion financière, p. 45
B09 : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), p. 47
B10 : Assurer la coordination d'une équipe, p. 49
B11 : Sécuriser le recours aux contrats à durée déterminée, p. 51
B12 : Introduction aux outils de la GRH, p. 53
B13 : Actualité du droit social/RH, p. 55

C/ PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ, p. 57

C01 : Optimiser la communication interne/externe, p. 59
C02 : Perfectionner sa communication et ses écrits professionnels, p. 61



Toutes nos formations
peuvent se dérouler
dans nos salles de formation
ou dans vos structures

- C03 : Méthodologie de projet, p. 63
- C04 : Le management de la qualité, p. 65
- C05 : Accompagner à la mise en place de l'évaluation interne, p. 67
- C06 : Elaborer, intégrer et évaluer les projets personnalisés, p. 69
- C07 : Accompagnement du projet et évaluation en travail social, p. 71
- C08 : Sensibilisation à la fonction tutorale, p. 73

D/ POLITIQUES SOCIALES, p. 75

- D01 : Politiques publiques sanitaires et sociales, p. 77
- D02 : Pour un positionnement politique et technique des associations, p. 79
- D03 : Les appels à projets, p. 81
- D04 : Les responsabilités professionnelles dans le secteur social et médico-social, p. 83
- D05 : La loi de février 2005 : citoyenneté et droit des usagers, p. 85
- D06 : Les objectifs de la Loi du 5 mars 2007 (protection juridique des majeurs), p. 87
- D07 : Le secret professionnel en médico-social, p. 89
- D08 : Les outils de la loi 2002 : optimisation et opérationnalité, p. 91
- D09 : Action sociale : les réformes du 5 mars 2007, p. 93

E/ PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS, p. 95

- E01 : Scolarisation et handicap : coopération entre éducation nationale et ESMS, p. 97
- E02 : Ecrits et pratiques : méthodes et techniques, p. 99
- E03 : Prévention de la maltraitance / promotion de la bientraitance, p. 101
- E04 : Sensibilisation à la médiation familiale, p. 103
- E05 : Approches psychopathologiques : déficience mentale et handicap, p. 105
- E06 : L'accompagnement de l'utilisateur : le système de référent, p. 107
- E07 : Les adolescents : quelles problématiques spécifiques dans leur prise en charge ?, p. 109
- E08 : Etat des connaissances sur l'autisme et les TED, p. 111
- E09 : L'évaluation des situations des usagers : le GEVA en établissement, p. 113
- E10 : Appréhender le vieillissement des personnes handicapées, p. 115
- E11 : Créer une unité pour personnes avec autisme ou TED, p. 117
- E12 : Ethique et déontologie, p. 119
- E13 : Les questions liées à la santé des personnes handicapées, p. 121
- E14 : Accompagnement de la fin de vie et soins palliatifs en EHPAD, p. 123

Infos pratiques et bulletin de pré-inscription, p. 124



ILS INTERVIENNENT DANS NOS FORMATIONS

ARINO Martine, docteur en sociologie et sciences de l'information et de la communication

ARNAUD Sonia, conseillère technique Personnes âgées/personnes handicapées URIOPSS LR

AZEMA Bernard, médecin psychiatre, conseiller technique CREAI LR

BAUMEL Christine, études supérieures de lettre, intervenante IRFFD

BENTAALLA Youcef, intervenant Culture Pro

BLINEAU Nicolas, conseiller technique URIOPSS LR

BOURJEA Marie, Maître de Conférence, SUFCO

BRETON Yannick, Directeur Culture Pro

CHEVILLARD Alain, avocat spécialisé en droit social, professeur de droit à l'Université Montpellier 1, intervenant CAFDES

CHOLET Isabelle, psychologue thérapeute, formatrice IRTS LR

CLERGET François, directeur du CREAI LR

CORDONNIER Eliane, psychologue du travail, consultante IFOCAS

COURTIN Laëtitia, conseillère technique en droit social et gestion des ressources humaines URIOPSS LR

CRAUSTE Fanny, conseillère technique URIOPSS LR

DEITSCH Christine, Responsable formation Médiation familiale, IFOCAS

DOUMENC Colette, docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS

DUPILLE Olivier, spécialisé en gestion financière, directeurs d'établissements, intervenants CAFDES

FAUCHIER Magali, psychologue du travail, consultante IFOCAS

FAVIER Amandine, juriste, spécialisée en droit de la santé, conseillère technique CREAI LR

FELTER Frédéric, consultant en gestion financière, cabinet ANJI

FONTANINI Christine, Maître de Conférence, SUFCO

FORT François-Xavier, professeur d'Université spécialisé en droit public, intervenant IFOCAS

FOUCARD Bruno, socio-ethnologue et consultant en management, conseiller technique CREAI LR,

FRAISSINET Michel, médecin Psychiatre, intervenant IFOCAS
FROELICH Muriel, docteur en droit, formatrice IFOCAS - IRTS LR
GAILLARD Sylvie, formatrice IRTS
GAULIER Jean-Louis, directeur d'établissement social
GAUTRON Christine, spécialisée en démarche VAE, responsable IRFFD
GUERS Catherine, psychologue, intervenante IFOCAS
HARLAY Aude, docteur en science politique
JOUANET Magali, formatrice spécialisée en droit et finance, consultant pour le cabinet ANJI
KABBARA Lina, consultante en management, intervenante IFOCAS
LAPERRIERE Jean-Marc, formateur spécialisé en droit et finance, consultant pour le cabinet ANJI, intervenant CAFDES, CAFERUIS
LARDY Martial, ex-directeur d'établissement, spécialisé en gestion financière, intervenant IRFFD
LEENHARDT Alexandre, master en développement des compétences et intervention dans les organisations, formateur IFOCAS
LILLIER Benjamin, conseiller technique URIOPSS LR
MARTIN Raymond, formateur, ex-cadre d'établissements médico-sociaux
MARTINEZ Nathalie, psychosociologue, conseillère technique CREA LR
MEUNIER Isabelle, directrice de l'URIOPSS LR
MUEPU Deli, responsable du pôle Formation continue IFOCAS
NEGRE Jean-Luc, directeur général d'association
PARIS Jacqueline, psychologue, formatrice IRTS LR
PASQUET Guy-Noël, Maître de Conférence en sciences de l'éducation, attaché de recherche IRTS LR
PAYA Luc, responsable d'unité d'intervention sociale, consultant IFOCAS
RAYMOND Yves, psychologue et juriste, spécialisé dans les questions des personnes en difficulté
SOREL Isabelle, consultant démarche qualité méthodologie de projet
THERON Sophie, formatrice IRTS LR
THOUVENOT Camille, docteur en sciences de l'éducation, formatrice
VEYRIE Nadia, docteur en anthropologie
VINCHES Didier, directeur de l'IFOCAS - IRFFD



MANAGEMENT - GESTION

PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

POLITIQUES SOCIALES

PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS



A / FORMATIONS QUALIFIANTES

A01 : PRÉPARATION SELECTION CAFDES

A02 : FONCTION TUTORALE

A03 : MONITEUR D'ATELIER

A04 : MAÎTRESSE DE MAISON

A05 : SURVEILLANT DE NUIT QUALIFIÉ

A06 : PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS

A07 : COMPLÉMENTS VAE CAFDES

A08 : DU «ART ET CRÉATIVITÉ»

A09 : DU «ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ»

préparation sélection CAFDES

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Cadres des établissements
sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Christine BAUMEL, formatrice
CAFDES

Durée

12 jours
Formation de 12 jours sur 6 sessions
(dont 8 pour la préparation à l'écrit et
4 pour la préparation à l'oral)

Coût

Ecrit : 864 € / Oral : 432 €

Contact

Assistante de formation :
Caroline RAMADIER
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr



Préparation à la sélection CAFDES

CONTEXTE Cette préparation vise à donner aux candidats des outils pour leur permettre d'optimiser leurs chances de réussite aux épreuves écrites et orales de la sélection au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES - Diplôme de directeur du secteur social de niveau 1)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Etre en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ;
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau II inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur sanctionnant au moins 3 ans d'études supérieures ;
- Etre titulaire d'un diplôme visé au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de 3 ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

CONTENU

- L'acquisition de la méthodologie : par le biais d'un enseignement théorique suivi d'une application permettant de confronter et de valider les différentes étapes : lecture du texte, construction de plans et d'analyse argumentée.
- L'entraînement à l'épreuve concilie le travail de la rédaction et la gestion du temps
- Chaque séance est suivie d'une correction collective et d'exercices portant sur les techniques d'expression écrite.
- L'approche des textes fondamentaux et connaissances de l'environnement institutionnel
- L'aide à la rédaction d'une note de présentation des motivations, du parcours professionnel et une réflexion sur la fonction de direction.
- La mise en situation devant un " jury ", à partir de la note écrite du candidat et travail sur les techniques d'expression orale.



fonction tutorale

Formation organisée par :



Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Tuteur, formateur terrain, maître d'apprentissage en exercice ou en voie de devenir tuteur. Professionnels qui accueillent des étudiants en stage.

Intervenant(s)

Deli MUEPU, responsable de formation IFOCAS

Durée

17 jours

Coût

1380 €

Contact

Assistante de formation :
Nathalie DI CICCIO
04 67 07 02 51
ifocas@orange.fr



Formations à la fonction tutorale : Tuteurs et maîtres d'apprentissages

A02

Formations
qualifiantes

CONTEXTE Cette formation s'adresse à tout tuteur, formateur terrain, maître d'apprentissage ; pour l'accompagnement de personnes en formation initiale ou dans un contrat en alternance, ou en période de professionnalisation.

OBJECTIFS A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :

- D'organiser et d'animer la mise en service de la fonction tutorale au sein de sa structure
- De concevoir et de mettre en œuvre l'accompagnement pédagogique des professionnels en formation.
- De transmettre ses savoirs, ses savoir-faire, ses savoir-être.
- D'être un interlocuteur pour les partenaires, instituts de formation et personnes ressources afin assurer la cohérence du parcours de formation du stagiaire.

CONTENU

- F1 : Organisation du parcours et de l'accompagnement formatif en situation de travail
- F2 : Transmission des compétences professionnelles en situation de travail.
- F3 : Accompagnement du stagiaire. Régulation. Supervision du parcours. Evaluation.

Les contenus sont abordés sous forme de cinq sessions de trois jours groupés, alternés tous les mois et demi et deux jours de suivi différés quatre mois après la fin de la formation.

moniteur atelier

Formation organisée par :

irts
Institut régional du travail social
languedoc-roussillon

Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Salariés dans des structures spécialisées du secteur social et médico-social, encadrant des enfants ou des adultes dans une mission d'apprentissage, technique, de formation professionnelle, d'organisation de la production, d'insertion.

Intervenant(s)

Sophie Théron, formatrice IRTS

Durée

420 h. théoriques et 35 h. pratiques (ou 763 h. pratiques pour les demandeurs d'emploi)

Coût

4620 €

Contact

Assistante de formation :
Christine CIMINO
04 67 07 02 36
christine.cimino@irts-lr.fr



Moniteur Atelier

A03

Formations
qualifiantes

OBJECTIFS

- Approfondir la maîtrise de sa pratique professionnelle dans le métier de base au regard de son nouveau champ d'exercice.
- S'initier à la gestion économique et technique de la production et à l'organisation du travail, ainsi que de la fabrication.
- Acquérir une connaissance approfondie des handicaps et inadaptations en vue de favoriser une meilleure adaptation des conditions de travail de la population accueillie. Développer l'acquisition des aptitudes éducatives et pédagogiques particulières.
- Renforcer le développement des capacités d'expression des moniteurs d'atelier et des personnes accueillies.

CONTENU (En référence à la circulaire DAS du 10/04/99)

Premier cycle

- U.F1 Pédagogie et relations humaines
- U.F2 Handicaps, déficiences et inadaptations
- U.F3 Responsabilité de l'atelier, éducation technique, apprentissage et production
- U.F4 Vie collective
- U.F5 Organisation et gestion de la production (Modules optionnels en fonction des acquis)
- U.F6 Approche du cadre institutionnel et juridique

maîtresse de maison

Formation organisée par :

irts
Institut régional du travail social
languedoc-roussillon

Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Tout personnel responsable de l'accueil d'enfants et d'adultes en difficulté en institution.
Demandeurs d'emploi.

Intervenant(s)

Isabelle CHOLET, formatrice
IRTS, DESS de psychologie

Durée

175 h.

Coût

1925 €

Contact

Assistante de formation :
Gil ANDRIEUX
04 67 07 82 83
gil.andrieux@irts-lr.fr

Maîtresse de maison

OBJECTIFS

- S'adapter à une polyvalence de fonctions et de tâches.
Maîtriser les aspects techniques de la gestion de la vie quotidienne, en comprendre les aspects socio-culturels et développer une approche "qualité".
- Comprendre les difficultés des personnes accueillies pour adapter la fonction d'accompagnant dans la vie quotidienne. Assurer l'hygiène, la sécurité des biens et des personnes selon les procédures propres à chaque établissement ; connaître les conduites à tenir en cas d'urgence.
- Développer des modes de coopération et de participation au travail éducatif ainsi que des outils de coordination avec les équipes de nuit, dans la perspective de continuité de la prise en charge.

CONTENU

Modules Théoriques communs (aux surveillants de nuit et aux maîtresses de maison).

- Le cadre institutionnel de la fonction.
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Les problématiques des publics et des personnes.
- AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)

Modules Opérationnels communs (surveillants de nuit et maîtresses de maison)

- Communiquer/informer.
- Travailler en équipe.
- Gérer les conflits.

- Appliquer les procédures et normes en usage pour la sécurité des personnes.
- Gérer des situations d'urgence et de crise à caractère comportemental.

Modules Spécifiques (aux maîtresses de maison)

- Appliquer les procédures et normes en usage dans les collectivités.
- Assurer l'accueil des usagers.
- Aménager l'espace afin de garantir sa fonctionnalité, son confort et son agrément dans le cadre du projet d'établissement.
- Animer une activité avec et au profit des usagers.
- Gérer les stocks.

surveillant de nuit qualifié

Formation organisée par :

irts
Institut régional du travail social
languedoc-roussillon

Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Agents de services généraux reconnus soit par un statut de veilleur de nuit ou de surveillant de nuit, soit par un statut de surveillant de nuit administratif. Demandeurs d'emploi.

Intervenant(s)

Isabelle CHOLET, formatrice
IRTS, DESS de psychologie

Durée

175 h.

Coût

1960 €

Contact

Assistante de formation :
Gil ANDRIEUX
04 67 07 82 83
gil.andrieux@irts-lr.fr



Surveillant de nuit qualifié

OBJECTIFS

Développer sa capacité à se repérer dans sa pratique au sein du dispositif institutionnel et du projet d'établissement : clarifier ses missions, fonctions, responsabilités et limites.

Assurer la sécurité des personnes et des biens selon les procédures propres à chaque établissement : repérer les situations d'urgence et pratiquer les premiers soins à assurer.

Comprendre les phénomènes psychiques et les manifestations psychologiques des personnes la nuit.

Participer au travail d'équipe dans le cadre des fonctions qui sont les siennes.

CONTENU

Modules Théoriques communs (aux surveillants de nuit et maîtresses de maison)

- Le cadre institutionnel de la fonction.
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Les problématiques des publics et des personnes.
- AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)

Modules Opérationnels communs (aux surveillants de nuit et maîtresses de maison)

- Communiquer/informer.
- Travailler en équipe.

- Gérer les conflits.
- Appliquer les procédures et normes en usage pour la sécurité des personnes.
- Gérer des situations d'urgence et de crise à caractère comportemental.

Modules Spécifiques (surveillant de nuit qualifié)

- Gérer des situations d'urgence et de crise.
- Appliquer les procédures de surveillance et de contrôle.
- Assurer les premiers secours.



pédagogie enseignants spécialisés

Formation organisée par :

irts
Institut régional du travail social
languedoc-roussillon

Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Les enseignants suppléants au sein d'IME ou d'ITEP.

Intervenant(s)

Isabelle CHOLET, formatrice
IRTS, DESS de psychologie

Durée

5 jours

Coût

Pris en charge par le ministère
de l'Education Nationale

Contact

Assistante de formation :
Christine CIMINO
04 67 07 02 36
christine.cimino@irts-lr.fr

Soutien à la pratique pédagogique des enseignants spécialisés

A06

Formations
qualifiantes

OBJECTIFS

- Favoriser le lien avec l'ensemble des établissements et services de l'intervention éducative et sociale.
- Mettre en place des espaces permettant aux enseignants de se rencontrer et d'échanger autour de leurs pratiques.
- Analyser sa pratique et les obstacles pédagogiques.
- Connaître certaines spécificités des publics accueillis.

CONTENU Chaque année, les programmes sont organisés pour moitié environ sur des moments d'échanges autour de la pratique. Le reste est axé autour de la connaissance des publics et de l'adaptation des enseignements. Comme les personnes intéressées peuvent suivre ces moments de regroupement chaque année, les contenus changent pour s'adapter à la demande et aux besoins des uns et des autres.

VAE

CAFDES

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Martial LARDY, Intervenant CAFDES
Christine GAUTRON, responsable CAFDES et spécialisée en démarche VAE

Durée

4 jours

Coût

1500 €

Contact

Assistante de formation :
Caroline RAMADIER
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr



Complément VAE CAFDES

CONTEXTE Le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social ou de service d'intervention sociale atteste des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités du "référentiel professionnel". L'IRFFD, en partenariat avec le pôle VAE de l'IRTS, vous propose un accompagnement afin de vous aider dans l'élaboration du livret 2 ; un itinéraire personnalisé et adapté à la VAE du CAFDES, un accompagnement renforcé, avec des compléments de formations adaptés à vos besoins.

OBJECTIFS

- Savoir repérer ses compétences
- Analyser des situations expérientielles
- Mettre en forme les éléments retenus
- Se situer dans le cadre d'un jury VAE CAFDES

Les cadres et les directeurs souhaitant entrer dans un parcours VAE - CAFDES, trouveront ici un module de formation adapté à leur démarche (de VAE- CAFDES).

CONTENU

- Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire
- Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service
- Management et gestion des ressources humaines
- Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service

arts créativité

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

irts
Instituts régionaux du travail social
institut régional du travail social

Culture Pro
la formation continue

Université Paul-Valéry
Montpellier III
Arts - Littères - Langues
Sciences Humaines, Éducation

Formation organisée par :

Public

- personnels des milieux éducatifs et du soin, institutions sociales, médico-sociales, hospitalières et judiciaires ;
- étudiants ;
- animateurs : d'associations culturelles, de médiathèques, de centres sociaux et de clubs de quartiers ;
- artistes : plasticiens, écrivains, comédiens, conteurs, musiciens, danseurs, céramistes... ;
- demandeurs d'emploi.

Intervenant(s)

Guy-Noël PASQUET, Maître de Conférence en sciences de l'éducation ; Marie BOURJEA, Maître de Conférence, SUFCO ; Sylvie GAILLARD, formatrice IRTS ; Yannick BRETON, Directeur Culture Pro

Durée

30 jours (3 j. sur 10 semaines)

Coût

2940 euros (2000 : financement personnel, demandeur d'emploi)

Contact

Assistante de formation :
Caroline MALABAVE
04 67 07 80 62
caroline.malabave@irts-lr.fr

D.U. Arts et créativité

CONTEXTE Ce DU forme des responsables d'ateliers inscrits dans un contexte social et institutionnel à l'attention de personnes en difficulté.

Il permet, dans le champ de l'éducation, de l'animation, du soin et de la prévention, de penser et de réaliser des dispositifs d'atelier en tenant compte des singularités des personnes accueillies dans ces espaces collectifs. Intérêts et enjeux de considérer les processus du « faire et de l'agir » au centre des dynamiques éducatives de transformation.

OBJECTIFS Donner la possibilité aux personnes en formation de prendre la mesure et l'importance du processus de créativité par la mise en œuvre d'une dynamique de recherche-action et l'élaboration conjointe :

- de problématisation de la relation à l'acte créatif selon des modes théoriques différents ;
- d'élaboration des pratiques artistiques et d'ateliers ;
- d'animation lors d'une expérience d'atelier dans le cadre d'un partenariat avec les milieux institutionnels et/ou associatifs ;
- de transmission des « savoir-faire » ;
- d'accompagnement à la réalisation d'une création.

CONTENU

Module 1 : Théories des arts et de la créativité (43h.)

- Histoire de l'art et des différentes esthétiques
- Les théories psychologiques
- Histoire et actualité des différents courants éducatifs, de soin et d'animation

Module 2 : Élaboration des pratiques d'ateliers (105h.)

- Mise en œuvre et approfondissement des techniques artistiques

Module 3 : Articulation de l'atelier au dispositif institutionnel (27h.)

- Connaissance du champ institutionnel
- Création et pérennité

Module 4 : Élaboration de l'expérience d'atelier, accompagnement au mémoire, transmission des acquis de la formation (35h.)

- Analyse des pratiques et compréhension des situations

accompagnement parentalité

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

irts
languedoc roussillon
institut régional du travail social

Formation organisée par :

Culture Pro
la formation continue

Université Paul-Valéry
Montpellier III
Arts - Littères - Langues
Sciences humaines et sociales

Public

- personnels des milieux éducatifs et du soin, institutions sociales, médico-sociales, hospitalières et judiciaires, culturelle et de loisir ;
- personnels salariés et bénévoles des associations ;
- personnels de l'éducation nationale ;
- personnels des services départementaux de l'aide sociale.

Intervenant(s)

Guy-Noël PASQUET, Maître de Conférence en sciences de l'éducation ; Christine FONTANINI, Maître de Conférence, SUFCO ; Isabelle CHOLET, formatrice IRTS ; Yannick BRETON, Directeur Culture Pro ; Youcef BENTAALLA, intervenant Culture Pro

Durée

30 jours (3 j. sur 10 semaines)

Coût

2940 euros (2000 : financement personnel, demandeur d'emploi)

Contact

Assistante de formation :
Caroline MALABAVE
04 67 07 80 62
caroline.malabave@irts-lr.fr

D.U. Accompagnement à la parentalité

A09

CONTEXTE Être parent est plus complexe que d'avoir des enfants. Aujourd'hui la fonction parentale est souvent fragilisée et malmenée par les aléas de la vie. Cette formation propose une approche globale de la fonction parentale pour construire une pratique d'accompagnement appropriée à chaque situation.

OBJECTIFS Former des professionnels ou des bénévoles :

- à accueillir et soutenir des parents en difficulté durable ou passagère dans l'exercice de leur fonction parentale selon la configuration et le contexte socio culturel de la famille ;
- à guider les parents dans l'exercice de leur autorité auprès de leurs enfants, adolescents ou jeunes majeurs ;
- à accompagner les parents vers les services ou les institutions pouvant le mieux répondre à leur problématique ;
- à étayer les parents dans leur capacité à déléguer à des tiers certains actes de la vie quotidienne ;
- à établir une relation de confiance entre les parents et les enfants.

CONTENU

Module 1 : Les états de la parentalité (43h.)

- Que recouvre le terme de parentalité ?
 - Connaissance des familles contemporaines et de leurs besoins
- Les conditions socio-économiques et les attentes de la société
- Différentes approches théoriques : les courants de pensée qui œuvrent dans l'environnement familial

Module 2 : Théories et pratiques d'accompagnement à la parentalité (105h.)

- Comment accompagner les familles ?
 - Gestion et cohérence dans le cadre familial

Module 3 : Articulation de la pratique d'accompagnement dans un dispositif institutionnel (27h.)

- Connaissance du champ institutionnel

Module 4 : Accompagnement au mémoire, transmission des acquis de la formation (35h.)

- Analyse des pratiques et compréhension des situations.



FORMATIONS QUALIFIANTES

PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

POLITIQUES SOCIALES

PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS



B/ MANAGEMENT -GESTION

- B01 : ENCADREMENT INTERMEDIAIRE
- B02 : ENTRETIEN ANNUEL
- B03 : GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE "PETITE ENFANCE"
- B04 : PSYCHOPATHOLOGIES DU TRAVAIL
- B05 : GESTION LOGISTIQUE ET IMMOBILIÈRE
- B06 : LÉGISLATION DU TRAVAIL
- B07 : GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
- B08 : GESTION FINANCIÈRE
- B09 : GPEC
- B10 : COORDINATION D'ÉQUIPE
- B11 : CDD
- B12 : GRH
- B13 : ACTUALITÉ DROIT SOCIAL /RH

encadrement intermédiaire méthodes

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

ifocas
Languedoc-Roussillon

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Responsables d'unités d'interventions sociales, Chefs de service, ou autres cadres intermédiaires, des secteurs social et médico-social.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, docteur en sociologie, responsable pôle conseil IFOCAS
Bruno FOUCARD, Conseiller technique CREAI LR, socio-ethnologue et consultant en management
François CLERGET, directeur CREAI LR

Durée

4 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Encadrement intermédiaire : positionnement et méthodes

B01

Management
gestion

CONTEXTE L'environnement des établissements sociaux et médico-sociaux s'est transformé. La complexité des compétences attendues dans les métiers de l'encadrement et les évolutions des projets d'établissements et services du secteur social conduisent aujourd'hui à redéfinir les modalités et les axes d'intervention des cadres au sein de véritables équipes de direction. Ces nouvelles responsabilités doivent être identifiées par les cadres. La maîtrise d'outils de management s'avère nécessaires à la mise en œuvre de ces nouvelles compétences (management, politiques sociales, gestion, négociation, animation d'équipe, conception et conduite de projets).

OBJECTIFS Apporter une vision construite et des outils opérationnels de management individuel et collectif des équipes, adaptés à la réalité du travail en secteur social et médicosocial.

CONTENU

- Repérer les enjeux d'une fonction de cadre plus transversale, plus opérationnelle sur le registre du montage de projets, associé à la dimension stratégique.
- Appréhender le positionnement de cadre (responsabilité, mission, environnement, fonction) et se situer dans un rôle participatif au sein de l'équipe de direction, en prenant la mesure des délégations et en sachant se positionner vis-à-vis des collaborateurs et des pairs.
- Acquérir et partager des connaissances en gestion des ressources humaines (animation d'équipes, gestion des conflits, repérage et développement des compétences individuelles et collectives). Développer des compétences à l'aide d'un outillage pratique et nécessaire à leur fonction.
- Repérer sa place dans les processus décisionnels : aide à la décision.
- S'approprier les outils de pilotage individuel et collectif.

entretien annuel

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Tout encadrement ayant à mener des entretiens annuels du personnel.

Intervenant(s)

Bruno FOUCARD, Conseiller technique CREAI LR, socio-ethnologue et consultant en management
François CLERGET, directeur CREAI LR

Durée

1 jour

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Réussir la mise en place de l'entretien annuel de collaboration

B02

Management
gestion

CONTEXTE Qu'on les appelle entretiens d'évaluation, d'appréciation, d'activité ou de collaboration, ces entretiens annuels se développent aujourd'hui dans toutes les organisations, publiques comme privées. Comme tout outil, sa valeur ajoutée dépend essentiellement de la façon dont on l'utilise : on peut soit les réduire à une simple formalité administrative supplémentaire, soit tenter de les positionner comme un outil majeur du management de chaque collaborateur.

OBJECTIFS

- Repérer les différentes utilités de l'entretien annuel de collaboration.
- Se préparer à la conduite de ces entretiens.

CONTENU

- Pourquoi des entretiens annuels ?
- Objectifs visés par ces entretiens
- Conditions de réussite
- Méthodes de préparation et de conduite de ces entretiens.

gestion budget petite enfance

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Responsables des structures
"petite enfance".

Intervenant(s)

ANJI, Cabinet de consultants
spécialisés en gestion adminis-
trative et financière :
Intervenant CAFERUIS et EJE

Durée

7 jours

Coût

875 €

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Les fondamentaux de la gestion administrative et budgétaire pour des responsables du secteur "petite enfance" (*) Module CAFERUIS

B03

Management
gestion

CONTEXTE Un socle solide en matière de gestion administrative budgétaire et comptable, support à l'analyse financière, est incontournable dans la pratique d'une fonction de responsable de structures dans le champ de la petite enfance.

OBJECTIFS

- Assurer l'organisation du travail, le suivi de la gestion administrative de l'unité ou du service.
- Maîtriser les éléments de base de la comptabilité
- Analyser un bilan et un compte de résultat
- Savoir réaliser un budget prévisionnel

(*) Les responsables et directeurs du secteur "petite enfance" qui souhaiteront entrer dans un parcours CAFERUIS trouveront ici un module complet du CAFERUIS qui ouvrira à un allègement de formation (donnant la possibilité de la validation d'un des 4 domaines de formation du CAFERUIS) ou à une attestation qui soutiendra, leur démarche VAE. Le module est accessible à des responsables en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service dans le champ de la petite enfance

1/ Assurer l'organisation du travail, le suivi de la gestion administrative de l'unité :

- Savoir élaborer et gérer des plannings
- Savoir optimiser les moyens matériels disponibles
- Connaître les principes qui régissent le droit de la communication des dossiers et de constitution des fichiers
- Connaître les règles relatives à l'informatique et aux libertés
- Connaître les obligations réglementaires et les procédures en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaître les techniques d'élaboration d'un rapport d'activité

2/ Elaborer, présenter et gérer un budget d'unité :

- Connaître les principaux mécanismes budgétaires, les bases de comptabilité et de gestion
- Connaître les différentes sources de financement de projets, les bases d'une analyse coût
- Savoir présenter un budget et connaître les principes de construction d'un plan de financement
- Savoir maîtriser les dépenses et en rendre compte
- Savoir construire, utiliser et adapter les tableaux de bord et les indicateurs, savoir commenter des résultats

psycho- pathologie du travail

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Ensemble des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Magali FAUCHIER, psychologue du travail, consultante IFOCAS
Eliane CORDONNIER, psychologue du travail, consultante IFOCAS

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Psychopathologies du travail

B04

Management
gestion

CONTEXTE Les plus récentes études démontrent que l'univers professionnel n'a jamais autant affecté l'état psychique et physique des salariés. 10 % d'entre eux seraient concernés par l'un ou l'autre de ces troubles liés à la sphère professionnelle : dépression, anxiété, colère, agressivité, surmenage, épuisement, usure... Ces pathologies regroupées sous le nom de "psychopathologies du travail", n'ont cessé de croître depuis les années 80 et constituent maintenant une des premières maladies professionnelles. Cette formation a pour ambition de prévenir et d'éduquer chaque salarié, afin de restaurer, maintenir et garantir le "bien être" et le "bien agir" au travail.

OBJECTIFS

- Déceler les conditions favorables et anxiogènes du travail
- Reconnaître l'ensemble des pathologies et des risques liés au travail
- S'emparer des situations difficiles de l'exercice et les questionner de manière à y trouver des solutions opérantes
- Analyser le rapport entre travail et fatigue psychique
- Prévenir les conflits et les états critiques

CONTENU

- Définition des principales psychopathologies du travail (Stress, Burn Out, etc.)
- Pathologie et normalité : comment apprendre à déceler les situations critiques
- L'intelligence en situation de travail
- Représentations au travail : investissement et usure professionnelle
- Situations ordinaires - situations inédites
- La distance professionnelle et la réflexion critique

gestion logistique immobilière

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Directeurs et cadres des
Etablissements sociaux et
médico-sociaux

Intervenant(s)

Jean-Marc LAPERRIERE,
formateur spécialisé en droit et
finance, consultant pour le cabi-
net ANJI, intervenant CAFDES

Durée

4 jours de septembre à décembre

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Caroline RAMADIER
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr

Gestion logistique et immobilière

(*) Module CAFDES

B05

Management
gestion

CONTEXTE Les éléments de gestion logistique et immobilière sont aujourd'hui des axes importants de tout projet de développement de structures sociales ou médico-sociales. Ce module de formation propose un outillage conceptuel, législatif et surtout technique afin de mieux appréhender les principes directeurs d'un projet architectural et des fonctions logistiques (hébergement, restauration, entretien...).

OBJECTIFS

- Savoir définir et organiser une politique architecturale et de suivi des travaux
- Appréhender les données fondamentales de la législation
- Maîtriser la politique de prévention des risques
- Savoir organiser et gérer des fonctions d'hébergement et de restauration

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra leur démarche VAE. Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU

- La gestion des fonctions logistiques (hébergement, restauration, entretien...)
- Les notions de règles des marchés publics et de droit des contrats
- Les règles et normes d'hygiène, de sécurité et prévention des risques sanitaires
- Les principes du plan directeur
- La prévision et l'adaptation du patrimoine (équipements mobiliers et immobiliers)

législation travail

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Alain CHEVILLARD, Avocat spécialisé en Droit social, Professeur de droit à l'Université Montpellier I, intervenant CAFDES

Durée

8 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Caroline RAMADIER
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr

Les fondamentaux de la législation du travail

(*) Module CAFDES

B06

Management
gestion

CONTEXTE Les éléments législatifs en matière de droit du travail sont des connaissances nécessaires et incontournables à l'exercice du métier de directeur dans un environnement où leur place et leur niveau de responsabilité ne fait qu'augmenter.

Garantir un bon exercice professionnel et responsable, ne peut être envisagé sans une réactivation régulière de ses connaissances en matière de droit du travail.

OBJECTIFS

- Aborder les différentes conventions collectives
- Appréhender les données fondamentales du droit du travail
- Connaître le rôle des instances représentatives du personnel
- Analyser le rôle et le fonctionnement du tribunal des prud'hommes

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra leur démarche VAE. Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU

- Le dispositif juridique et administratif du droit du travail
- Les obligations réglementaires applicables à l'hygiène et à la sécurité des personnels
- La prévention des risques professionnels
- Les notions de droit statutaire et de droit conventionnel.
- Les instances représentatives du personnel
- Les contrats de travail

gestion budget comptabilité

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

ANJI, Cabinet de consultants spécialisés en gestion financière, intervenant CAFDES

Durée

5 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Caroline RAMADIER
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr

Les fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable (*) Module CAFDES CAFERUIS

B07

CONTEXTE Un socle solide en matière de gestion budgétaire et comptable, support à l'analyse financière, est incontournable dans la pratique des métiers de l'encadrement.

Pour assurer le développement de tout projet d'établissement ou de service, outre les valeurs éthiques et les compétences managériales, il s'avère nécessaire de maîtriser la planification et l'exécution du budget, piloter la gestion économique et financière. Ce module de formation permettra de proposer un outillage conceptuel et surtout technique fondé sur des ateliers d'analyse de cas concrets.

OBJECTIFS

- Maîtriser les éléments de base de la comptabilité
- Analyser un bilan et un compte de résultat
- Savoir réaliser un budget prévisionnel
- Pouvoir identifier les composantes du coût des différentes activités de l'établissement et mettre en place des indicateurs de pilotage

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES ou du CAFERUIS qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra, leur démarche VAE.

Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU

- Connaître les règles et les mécanismes budgétaires et comptables d'un établissement ou d'un service.
- Connaître les principes, les règles et les procédures en matière de tarification.
- Savoir élaborer un budget et un compte administratif.

gestion financière

Formation organisée par :



Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

ANJI, Cabinet de consultants spécialisés en gestion financière,
Intervenant CAFDES
Martial LARDY, ex-directeur d'établissement, Intervenant CAFDES, spécialisé en Gestion financière
Olivier DUPILLE, directeur d'établissement, Intervenant CAFDES

Durée

16 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Caroline RAMADIER
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr

Maîtrise de la gestion financière

(*) module CAFDES

B08

Management
gestion

CONTEXTE La maîtrise de la gestion financière est aujourd'hui un incontournable de la fonction de direction. Pour assurer le développement de tout projet d'établissement ou de service, outre les valeurs éthiques et les compétences managériales, il s'avère nécessaire de maîtriser la planification et l'exécution du budget, d'établir des plans pluriannuels de financement et de piloter la gestion économique et financière. Ce module de formation, validé dans la formation CAFDES ou en VAE, permettra de proposer un outillage conceptuel et surtout technique fondé sur des ateliers d'analyse de cas concrets. Cette formation s'adresse aux directeurs et aux cadres éducatifs, techniques ou administratifs ayant des bases actualisées en gestion budgétaire.

OBJECTIFS

- Savoir élaborer un diagnostic financier
- Savoir identifier les composantes du coût des différentes activités de l'établissement et mettre en place des indicateurs de pilotage
- Savoir élaborer une politique d'investissement
- Savoir élaborer et planifier une stratégie pluriannuelle de financement
- Maîtriser et rendre compte de la gestion de l'établissement

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra, leur démarche VAE. Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU

- Le diagnostic financier (analyses et enjeux)
- La gestion financière et le plan de financement
- Le budget et le compte administratif
- La construction de tableaux de bord et d'indicateurs de pilotage (contrôle de gestion)

gestion emploi compétences

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS
Lina KABBARA, Consultante en management, intervenante IFOCAS

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

B09

Management
gestion

CONTEXTE La GPEC est devenue un outil incontournable concernant plus de 700 000 salariés en France, en accord avec la Loi de Programmation pour la Cohésion Sociale du 18 janvier 2005 (loi n° 2005-32). Il vous permet à la fois d'appréhender les changements multiples que doit anticiper votre établissement, les évolutions problématiques liées à son environnement interne et externe, mais aussi, de poursuivre son développement en harmonisant efficacement l'ensemble des éléments de gestion des ressources humaines.

OBJECTIFS

- Anticiper l'adaptation des compétences aux emplois
- Maîtriser les conséquences des changements réglementaires ou environnementaux
- Optimiser l'organisation du travail et le développement des compétences des salariés
- Assurer une gestion des carrières optimisée
- Maintenir un climat social favorable
- Examiner la réduction des coûts par une anticipation de la GRH
- Savoir formaliser un plan de formation efficient.
- Promouvoir les capacités d'évolution des salariés dans le cadre de leur parcours professionnel
- Maintenir un dialogue social satisfaisant

CONTENU

- Les outils fondamentaux de la GRH
- Les outils de gestion des emplois
- L'objectif de la gestion des emplois
- Logique collective et logique de qualification
- Emploi, poste et fonction : description et analyse
- Les outils de la gestion des compétences
- Compétences fondamentales ; compétences distinctives
- La logique de la compétence
- Construire un référentiel de compétences
- Méthodologie de la Gestion Prévisionnelle : les 10 étapes
- Les outils et méthodes de recrutement
- Stratégie de planification et de gestion globale des ressources humaines
- Flexibilité et performance
- Systèmes de l'évaluation

coordination équipe

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Coordonnateurs et Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Alexandre LEENHARDT, formateur IFOCAS ; Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS ; Jean-Louis GAULIER, Directeur d'établissement social ; Luc PAYA, Consultant IFOCAS

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr



Assurer la coordination d'une équipe

B10

Management
gestion

CONTEXTE La complexité des compétences attendues dans les métiers de l'encadrement et les évolutions des projets d'établissements et services du secteur social conduisent aujourd'hui à redéfinir les modalités et les axes d'intervention des cadres au sein de véritables équipes de direction.

Ces nouveaux pôles de compétences peuvent introduire une nouvelle gouvernance au sein des établissements du secteur pour autant que ces nouvelles responsabilités soient identifiées par les cadres et qu'ils maîtrisent les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces nouvelles compétences (management, politiques sociales, gestion, négociation, animation d'équipe, conception et conduite de projets).

OBJECTIFS

- Se familiariser à l'idée de gouvernance institutionnelle et repérer les enjeux d'une fonction de cadre plus transversale, plus opérationnelle sur le registre du montage de projets, associé à la dimension stratégique.
- Appréhender le positionnement de cadre (responsabilité, mission, environnement, fonction) et se situer dans un rôle participatif au sein de l'équipe de direction, en prenant la mesure des délégations et en sachant se positionner vis-à-vis des collaborateurs et des pairs.
- Acquérir et partager des connaissances en gestion des ressources humaines (animation d'équipes, gestion des conflits, repérage et développement des compétences individuelles et collectives).
- Développer des compétences à l'aide d'un outillage pratique et nécessaire à sa fonction.

CONTENU

- La notion d'équipe de direction dans une stratégie de gouvernance institutionnelle.
- Les responsabilités du cadre dans l'institution et les contours des délégations.
- Analyse de sa position vis-à-vis des cadres de direction et des équipes.
- La capacité de porter un projet et de le développer dans un souci d'engagement participatif des équipes et de l'accroissement de la qualité de service rendu à l'utilisateur.
- Le repérage des compétences des collaborateurs.
- Animation d'une équipe (conduite de réunion, entretiens, gestion des conflits).



sécuriser contrat CDD

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages



Public

Directeurs généraux, directeurs, cadres intermédiaires et personnels administratifs dont les missions nécessitent une connaissance de la réglementation relative aux CDD.

Intervenant(s)

Laëtitia COURTIN, conseillère technique en droit social et gestion des ressources humaines URIOPSS LR

Durée

1 jour

Coût

60 € par jour
(non-adhérent, nous contacter)

Contact

Assistante de formation :
Mylène GARCIA
04 67 52 51 29
accueil@uriopss-lr.asso.fr

Sécuriser le recours aux contrats à durée déterminée

B11

CONTEXTE Outil incontournable de régulation des ressources humaines pour les établissements et services oeuvrant dans le secteur, le recours au contrat à durée déterminée nécessite maîtrise du cadre législatif et conventionnel et appréhension de ses enjeux par ses utilisateurs.

Dans un contexte de tension sociale concomitant avec des tentatives d'assouplissement du marché du travail (loi de modernisation du marché du travail de juillet 2008), il est aujourd'hui indispensable de maîtriser les règles relatives au statut du salarié en CDD.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre législatif et conventionnel relatif au CDD et ses récentes évolutions.
- Maîtriser la technique de recours au CDD (des motifs à la rupture).
- Savoir rédiger un CDD.
- Connaître le statut du salarié en CDD.
- Attirer l'attention sur les points de vigilance et les risques encourus.
- Repérer les enjeux relatifs à l'intégration de la gestion des CDD à la gestion des ressources humaines et à son impact sur la qualité du service rendu aux usagers

CONTENU

- Les évolutions législatives récentes
- Les différents motifs de recours au CDD
- Le régime juridique et les nouvelles formes de CDD
- Le statut du salarié en CDD
- Points de vigilance et risques encourus
- Echange autour de l'intégration à la gestion des ressources humaines et de l'impact sur la qualité du service rendu.

outils

ESMS

GRH

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

URIOPSS



Public

Dirigeant et cadres ayant pour projet la mise en place ou la révision de leur politique de gestion des ressources humaines.

Intervenant(s)

Laëtitia COURTIN, conseillère technique en droit social et gestion des ressources humaines URIOPSS LR

Durée

1 jour

Coût

60 € par jour
(non-adhérent, nous contacter)

Contact

Assistante de formation :
Mylène GARCIA
04 67 52 51 29
accueil@uriopss-lr.asso.fr

Introduction aux outils de la GRH

B12

CONTEXTE Longtemps considérée comme une bonne pratique, la « gestion des ressources humaines » est en passe aujourd’hui de devenir une obligation. Fortement visée par l’actualité législative et réglementaire : réforme du dialogue social, obligations de négocier dans plusieurs domaines, lutte contre le stress au travail... Cette pratique tant à s’imposer aux établissements et services sociaux et médicosociaux dont l’enjeu est de pouvoir l’intégrer à leurs pratiques sans y perdre leur raison d’être.

OBJECTIFS A partir d’une réflexion et d’un échange sur le concept et le bien fondé d’une gestion des ressources humaines associative, cette formation a pour objectifs de :

- Relativiser et s’approprier la notion de « Gestion des Ressources Humaines ».
- Pointer les enjeux de sa mise en place.
- Appréhender ses différents domaines.
- D’apprendre à identifier et mettre en place ses outils.

CONTENU

- Approche et recherche d’une définition de la GRH associative.
- La GRH au service des projets associatifs, d’établissement et de service : conditions et limites.
- Panorama des domaines et outils de la GRH.
- Zoom sur quelques outils : les notions clefs et la fiche de poste.

Cette formation étant basée sur l’échange entre les participants, les stagiaires sont invités à apporter leurs outils.

actualité

droit

social

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

URIOPSS



Public

Dirigeants et cadres dont les missions nécessitent une connaissance de la réglementation en droit du travail et de la gestion des ressources humaines..

Intervenant(s)

Laëtitia COURTIN, conseillère Technique en droit social et gestion des ressources humaines URIOPSS LR.

Durée

1 jour

Coût

60 € par jour
(non adhérent, nous contacter)

Contact

Assistante de formation :
Mylène GARCIA
04 67 52 51 29
accueil@uriopss-lr.asso.fr

Actualité en droit social et en ressources humaines

B13

CONTEXTE Domaine de compétence incontournable pour les acteurs du secteur social et médico-social, le droit du travail est une matière en constante évolution. Aux cadres législatifs et réglementaires viennent s'ajouter les spécificités conventionnelles parfois complexes à articuler et à mettre en œuvre au regard des objectifs opérationnels visés par les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

OBJECTIFS Sur la base d'un programme adapté à l'actualité :

- Connaître les récentes évolutions en droit du travail et gestion des ressources humaines.
- Maîtriser les nouveautés propres au secteur.
- Repérer les difficultés engendrées et leviers identifiables face aux nouvelles dispositions
- Analyser et se préparer à l'impact des nouvelles mesures sur le service rendu aux usagers

CONTENU

- Connaître les évolutions récentes du cadre législatif et réglementaire en droit du travail et gestion des ressources humaines.
- Connaître l'actualité conventionnelle et de branche.
- Prendre connaissance des dernières orientations de la jurisprudence.
- Se préparer à l'impact de ces évolutions sur l'activité de l'établissement ou service et sur le service rendu aux usagers.
- Partager ses difficultés et ses idées avec les acteurs du secteur.



FORMATIONS QUALIFIANTES

MANAGEMENT - GESTION

POLITIQUES SOCIALES

PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS



C/ PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

- C01 : COMMUNICATION INTERNE / EXTERNE
- C02 : COMMUNICATION ET ÉCRITS PROFESSIONNELS
- C03 : MÉTHODOLOGIE DE PROJET
- C04 : MANAGEMENT DE LA QUALITÉ
- C05 : ÉVALUATION INTERNE
- C06 : PROJETS PERSONNALISÉS
- C07 : PROJET ET ÉVALUATION
- C08 : FONCTION TUTORALE

communication externe/interne

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Cadres des établissements
sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en
sociologie, responsable du
pôle conseil IFOCAS.
Martine ARINO, Docteur en
sociologie et sciences de l'infor-
mation et de la communication

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Optimiser la communication interne / externe

C01

CONTEXTE La communication dans les organisations a toujours occupé une place primordiale et s'est progressivement dotée d'outils divers dont l'utilisation et la fonction correspondent à des objectifs particuliers. Progressivement, les établissements sociaux et médico-sociaux se sont emparés d'un appareillage communicationnel essentiellement attenant au cadre réglementaire de la loi 2002. Il demeure néanmoins essentiel de connaître les différents types de communication interne et externe et de prendre conscience de l'importance de leur qualité afin d'optimiser le fonctionnement interne et les échanges externes des établissements.

OBJECTIFS

- Identifier les types de communication
- Reconnaître les enjeux de la communication formelle et informelle
- Maîtriser des outils communicationnels fondamentaux en interne et en externe
- Savoir mobiliser les salariés dans les dispositifs de communication
- Gérer sa communication selon des moyens et des outils adaptés à la politique et à l'image de l'établissement

CONTENU

- Les constituants de la communication
- Communication verbale, non verbale, symbolique et formalisée
- Cibles, objectifs, canaux et supports de communication interne et externe
- Communication formelle, communication informelle
- La communication institutionnelle
- Complémentarité et exigences de la communication
- La gestion stratégique de la communication

communication écrits professionnels

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Tout professionnel du secteur

Intervenant(s)

Bruno FOUCARD, Conseiller technique CREAI LR, socio-ethnologue et consultant en management
François CLERGET, Directeur du CREAI LR

Durée

2 jours

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Perfectionner sa communication et ses écrits professionnels

C02

CONTEXTE Démarches qualité, projets d'établissements, synthèses, transmissions, etc., la formalisation par écrit prend aujourd'hui de plus en plus de place dans le fonctionnement des institutions. Maîtriser a minima ses écrits professionnels devient de ce fait une compétence de plus en plus exigée pour tout professionnel des secteurs social et médico-social.

OBJECTIFS Revisiter les fondamentaux de la communication et repérer leur application à la communication écrite.

CONTENU

- Les principes de base de la communication
- Les principaux obstacles à une communication efficace
- Les techniques spécifiques de la communication écrite

méthodologie projet

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.
Ensemble des personnels.

Intervenant(s)

Luc PAYA, responsable d'unité d'intervention sociale, consultant IFOCAS
Isabelle SOREL, Consultant démarche qualité-méthodologie de projet

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Méthodologie de projet

C03

CONTEXTE Comment passer d'une idée à sa mise en fonctionnement ? Quelles étapes indispensables doivent être respectées afin d'appréhender professionnellement le montage et la mise en place d'un projet ? Optimiser la dynamique de projet nécessite la maîtrise d'une méthodologie qui permettra d'en déjouer les difficultés principales tout en garantissant une mise en œuvre pérenne et réaliste.

OBJECTIFS

- Optimiser les modalités de mise en œuvre d'un projet
- Se saisir de la méthodologie, des outils et des techniques de la conduite de projet
- Explorer le contexte de mise en œuvre d'un projet, l'enrichir et l'argumenter
- Déterminer l'opérationnalité d'un projet, son coût global
- Confronter des éléments de diagnostic avec les réalités de terrain et les mettre en perspective
- Définir et clarifier des objectifs opérationnels
- Mobiliser et susciter l'adhésion d'une équipe dans la mise en place d'un projet
- Evaluer et contrôler l'efficacité de la démarche de projet et sa mise en œuvre définitive
- Mesurer l'impact d'une action et en assurer le suivi

CONTENU

- Définition et objectifs de la "gestion de projet"
- Equipe et acteurs de projet
- Dénomination, responsabilités et gestion des tâches
- Les outils du management de projet
- Structure de l'action et construction méthodologique
- Les besoins d'une action temporaire structurée
- Difficultés, contraintes et multiplicité d'acteurs
- Etapes préalables et stratégie
- Les différents types d'organisation d'une conduite de projet
- Les impératifs d'évaluation et de validation des phases du projet
- Phases de projet, jalons et cycle de vie
- Mise en œuvre et accompagnement au changement
- Les actions de capitalisation et de maintien

management qualité

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS
Aude HARLAY, Docteur en science politique
Isabelle SOREL, Consultant démarche qualité - méthodologie de projet

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Le management de la qualité

C04

CONTEXTE "Le management de la qualité" s'adresse à des cadres d'organisations sociales ou médico-sociales souhaitant augmenter leurs compétences techniques dans ce domaine précis. Cette formation a pour objectif de former des cadres capables d'assurer et de maîtriser les exigences de qualité sur l'ensemble du système de management et d'impératifs organisationnels, ainsi que d'accompagner et d'améliorer les démarches déjà en place. Il s'agit d'appréhender la qualité comme s'inscrivant dans un contexte de développement durable et de maîtrise des risques.

OBJECTIFS

- Investir les impératifs méthodologiques et organisationnels du management de la qualité
- Réactiver et augmenter les savoirs quant à l'accompagnement managérial d'un dispositif d'évaluation
- Singulariser les actions selon les différents niveaux et statuts d'encadrement
- Appréhender les outils fondamentaux du management de la qualité
- Savoir diagnostiquer les besoins organisationnels des équipes engagées dans un processus qualité
- Identifier les indicateurs de suivi efficaces
- Formaliser un cadre général de politique d'accompagnement
- Développer l'autonomie et réussir des délégations responsabilisantes et motivantes
- Déployer un nouveau mode de pensée face aux situations de management de la qualité

CONTENU

- La reconnaissance des enjeux et des impératifs de l'accompagnement des équipes
- L'analyse des problématiques spécifiques pour manager la qualité efficacement
- Le repérage des niveaux pertinents d'intervention.
- Favoriser l'expression des collaborateurs pour reconnaître les enjeux et définir les indicateurs efficaces
- La mise en place une solution partagée
- L'activation d'un plan de management de la qualité
- Les cinq étapes de l'accompagnement du changement.
- Assurer un suivi évolutif du management de la qualité.
- Mesurer l'efficacité des actions mises en oeuvre.
- Communiquer sur le travail effectué et sur les résultats obtenus.

accompagnement évaluation

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.
Ensemble des personnels.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS
Luc PAYA, responsable d'unité d'intervention sociale, consultant IFOCAS
Isabelle SOREL, Consultant démarche qualité-méthodologie de projet

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Accompagnement à la mise en place de l'évaluation interne

C05

CONTEXTE Conformément au cadre réglementaire imposé par la loi 2002, les établissements sociaux et médico-sociaux sont soumis à l'obligation de s'inscrire dans une démarche d'évaluation interne en préparation à l'évaluation externe. Cette formation s'adresse aux établissements souhaitant être accompagnés dans cette démarche selon une dynamique d'expertise ajustée au plus près des besoins et des spécificités de chaque structure.

OBJECTIFS

- Accompagner la démarche dans laquelle l'établissement et les professionnels sont engagés.
- Expertiser les modalités opérationnelles de cette démarche (outils de la loi 2002)
- Recenser les éléments valorisés et valorisables dans la procédure
- Examiner des éléments d'amélioration continue de la qualité
- Appréhender la cohérence évaluation / projet d'établissement
- Se saisir de la méthodologie de mise en œuvre agissante du référentiel, des objectifs, des hypothèses, des indicateurs, des biais.
- Savoir formaliser un dispositif d'évaluation afin d'objectiver le jugement des professionnels et harmoniser les pratiques.
- Savoir analyser une situation à partir du rapport d'évaluation. Identifier et décider de la mesure la plus adaptée aux situations rencontrées.

CONTENU

- Les grandes instances de l'évaluation en France
- Les dispositifs de l'évaluation - la docimologie
- Enjeux et contraintes de l'évaluation
- Les axes méthodologiques des outils d'évaluation - prescriptions / implications
- Présentation des référentiels existants
- Méthodologie d'élaboration des outils et procédures d'évaluation interne
- Les principes, étapes, et phases méthodologiques
- De la critériologie aux indicateurs : les phases d'élaboration d'une grille d'évaluation interne
- Entre recommandations et singularisation de la démarche
- Les principes de l'engagement
- Les outils de mise en place d'un plan de communication
- Le processus d'auto-évaluation

Projet - évaluation
qualité

projet personnalisé

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages



Public

Dirigeants et autres professionnels des structures sociales et médico-sociales adhérents à l'URIOPSS LR.

Intervenant(s)

Benjamin LILLIER, conseiller technique URIOPSS LR.

Durée

1 jour

Coût

60 € par jour
(non-adhérent, nous contacter)

Contact

Assistante de formation :
Mylène GARCIA
04 67 52 51 29
accueil@uriopss-lr.asso.fr

Elaborer, intégrer et évaluer les projets personnalisés

C06

CONTEXTE Le projet personnalisé est l'un des supports phare de la loi du 2 janvier 2002, articulé au projet d'établissement, il est l'outil le plus utilisé au quotidien par les équipes. Sa formalisation a pour objectif de donner un sens à l'accompagnement et d'être un support de l'interrogation des pratiques

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire
- Comprendre les enjeux du projet personnalisé
- Savoir articuler le projet d'établissement/de service et projet personnalisé
- Comprendre le sens des différentes phases d'élaboration du projet personnalisé et maîtriser les fondamentaux de la démarche
- Savoir mettre en œuvre, assurer un suivi et une évaluation du projet personnalisé
- Echanger sur les questions soulevées et les problématiques propres à chaque association participante

CONTENU

- Approche du contexte législatif et réglementaire et des évolutions sociétales
- Débat et éclairage théoriques autour des enjeux du projet personnalisé et des concepts qu'il sous tend
- Apports techniques et méthodologiques pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets personnalisés
- Retour sur expérience, échanges sur les pratiques

projet évaluation

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Travailleurs sociaux et ensemble des personnels qui ont à co-construire un projet individuel avec les personnes accompagnées.

Intervenant(s)

Alexandre LEENHARDT, formateur IFOCAS, Master en développement des compétences et interventions dans les organisations
Luc PAYA, responsable d'unité d'intervention sociale, consultant IFOCAS

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Accompagnement du projet et évaluation en travail social

C07

CONTEXTE Conjointement à l'évolution du cadre réglementaire mis en œuvre notamment par les lois du 02/01/2002 et du 11/02/2005, l'évaluation du projet d'accompagnement s'inscrit à la fois dans une volonté de lisibilité des enjeux et des étapes de l'accompagnement et dans une dynamique de coopération entre les acteurs et les différents partenaires. Cette formation s'adresse aux travailleurs sociaux souhaitant être accompagnés dans une démarche de clarification des objectifs de mise en œuvre concrète du projet et d'évaluation de celui-ci aux côtés de la personne accompagnée.

OBJECTIFS

- Repérer les enjeux du projet.
- Savoir formaliser la construction du projet d'accompagnement (objectifs, étapes).
- Repérer les phases et les outils d'évaluation dans les différents contextes.
- Penser l'évaluation de ce projet comme outil de communication et de dynamique partenariales avec l'ensemble des acteurs.

CONTENU

- Approche du contexte réglementaire et articulation entre les différents projets.
- Des projets : associatif, d'établissement, de service... au projet d'accompagnement (projet d'accueil ; projet individualisé ; projet personnalisé...)
- Modalités de mise en œuvre du projet d'accompagnement : élaboration ; contractualisation ; les acteurs du projet...
- L'évaluation : un outil permanent au service de l'accompagnement du projet : Du diagnostic à l'évaluation ; L'évaluation : un processus dynamique.
- La place du travailleur social dans la construction de ce partenariat.
- L'évaluation comme outil de lisibilité et de dynamique partenariale.

fonction tutorale

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Responsables d'unités d'interventions sociales, chefs de service, ou autres cadres intermédiaires, des secteurs social et médico-social et tout travailleur des secteurs social et médico-social.

Intervenant(s)

Deli MUEPU, responsable du pôle Formation continue IFOCAS
Camille THOUVENOT, docteur en sciences de l'éducation, formatrice et Magalie FAUCHIER, psychologue du travail, intervenante IFOCAS

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Sensibilisation à la fonction tutorale

C08

CONTEXTE Depuis quelques années, on assiste au développement de nouvelles compétences de management des entreprises ou des établissements à caractère sanitaire, médico-social, social ; la démarche qualité, la satisfaction des usagers au cœur des dispositifs, le modèle de la compétence sont les dimensions qui accompagnent ce changement. Parler aujourd'hui de démarche compétence, c'est mettre l'accent sur le caractère construit d'un dispositif et sur le processus collectif qui favorise son élaboration, c'est miser sur la responsabilisation et sur les compétences de tous les salariés et c'est considérer que l'entreprise rend le salarié compétent en lui permettant d'évoluer et d'apprendre ou de se former tout au long de la vie.

OBJECTIFS Permettre à ces différents acteurs de :

- Mieux situer leurs fonctions et les compétences attendues dans l'accompagnement et l'élaboration d'une culture d'entreprise.
- Comprendre l'intérêt d'accueillir et d'intégrer tout nouvel arrivant, de transmettre les savoirs, savoir-faire et savoir-être et de continuer à se former tout au long de la vie.

CONTENU

- L'approche conceptuelle et pratique du processus d'accueil.
- Le contexte actuel et la démarche compétence. Intérêts et limites.
- L'entreprise formatrice, l'organisation apprenante et le site qualifiant.
- Les fonctions des salariés dans cette nouvelle dynamique ; les compétences requises.

Projet - évaluation
qualité



FORMATIONS QUALIFIANTES

MANAGEMENT - GESTION

PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS



D01 : POLITIQUES SANITAIRES ET SOCIALES
D02 : POSITIONNEMENT ASSOCIATIONS
D03 : LES APPELS À PROJETS
D04 : RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES
D05 : LOI DE FÉVRIER 2005
D06 : LOI 5 MARS 2007
D07 : SECRET PROFESSIONNEL
D08 : OUTILS DE LA LOI 2002
D09 : RÉFORMES DU 5 MARS 2007

D/ POLITIQUES SOCIALES

politiques sociales

Formation organisée par :



Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Cadres des établissements
sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Muriel FROELICH, Formatrice
IFOCAS - IRTS, Docteur en droit
François - Xavier FORT,
Professeur d'Université spéciali-
sé en droit public, Intervenant
IFOCAS
Et de nombreux professionnels
et intervenants universitaires.

Durée

13 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Caroline RAMADIER
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr

Politiques publiques sanitaires et sociales (*) Module CAFDES

D01

CONTEXTE Il y a trente ans, l'essentiel de l'action sociale consistait à répondre à la pauvreté par des actions d'assistance, à la souffrance par la relation d'aide, à corriger les inégalités et à prévenir les inadaptations par la redistribution de prestations sociales. Aujourd'hui, on peut lire l'action sociale essentiellement en terme de lutte contre l'exclusion, de maintien dans le milieu de vie, de promotion des personnes - sujets de droit - citoyennes et solidaires, autrement dit de stratégies d'inclusion, de réinsertion, de développement social.

OBJECTIFS Analyser les ressources et les réseaux d'acteurs de l'environnement et apporter une expertise technique à une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra leur démarche VAE. Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis

CONTENU

- Connaître les fondements et les évolutions des politiques sanitaires et sociales
- Connaître l'organisation politique et administrative nationale et européenne
- Connaître les institutions et les acteurs du champ sanitaire et social et la place des secteurs public, privé à but non lucratif et lucratif
- Connaître les logiques et les acteurs du développement (social, économique,...) du territoire

positionnement

politique/technique

association

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages



Public

Responsables associatifs adhérents à l'URIOPSS LR ; ce module est particulièrement adapté aux dirigeants bénévoles des associations

Intervenant(s)

Benjamin LILLIER, conseiller technique URIOPSS LR
Fanny CRAUSTE, conseiller technique URIOPSS LR

Durée

1 jour

Coût

60 € par jour
(non-adhérent, nous contacter)

Contact

Assistante de formation :
Mylène GARCIA
04 67 52 51 29
accueil@uriopss-lr.asso.fr

Pour un positionnement politique et technique des associations

D02

CONTEXTE L'action des associations s'inscrit dans un contexte législatif et réglementaire en permanente évolution qui nécessite pour les bénévoles associatifs de bénéficier d'un soutien pour inscrire leurs réflexions autour du positionnement associatif, dans une réflexion plus globale et transversale.

OBJECTIFS

- Donner aux dirigeants et administrateurs bénévoles des éléments de compréhension de leur environnement
- Réinterroger le sens et les spécificités de la vie associative
- Présenter les différents outils et leviers à leur disposition

CONTENU

- Approche du contexte législatif et réglementaire
- Les spécificités associatives
- Approche de la notion de stratégie
- Modalités et leviers d'élaboration d'un positionnement stratégique

Politiques
sociales

appels à projets

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages



Public

Dirigeants, gestionnaires d'associations et de structures sanitaires, sociales et médico-sociales. Responsables associatifs.

Intervenant(s)

Isabelle MEUNIER, Directrice de l'URIOPSS LR, Nicolas BLINEAU, conseiller technique à l'URIOPSS LR.

Durée

1 jour

Coût

60 € par jour
(non adhérent, nous contacter)

Contact

Assistante de formation :
Mylène GARCIA
04 67 52 51 29
accueil@uriopss-lr.asso.fr

Les appels à projets

Nouvelle logique, nouvelles règles du jeu

D03

CONTEXTE La Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 - dite loi HPST - vient modifier en profondeur le paysage institutionnel et réglementaire dans lequel évoluent les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Élément central de cette réforme, la nouvelle procédure de délivrance des autorisations des ESMS via les appels à projets ne constitue pas un simple ajustement mais bien un changement total de logique qui doit interroger le positionnement des acteurs du secteur.

A la veille du lancement des premiers appels à projets, il convient pour les gestionnaires de maîtriser les nouvelles règles du jeu en matière d'autorisation afin de déterminer et d'être en mesure d'appliquer leur stratégie en matière de développement de projets et d'actions.

OBJECTIFS Cette formation vise à donner aux participants les éléments de cette nouvelle procédure et d'identifier les enjeux et les problématiques liés à sa mise en œuvre.

CONTENU

Contexte général

- Présentation générale de la loi HPST.
- Les nouveaux décideurs publics : directions départementales et régionales, Agences régionales de santé.
- Cadre général de l'autorisation administrative de fonctionner.

Les outils de cadrage des appels à projets

- La nouvelle planification sociale et médico-sociale : programme régional de santé, schéma régional d'organisation sociale et médico-sociale.
- Programmation financière et PRIAC.
- Le calendrier prévisionnel des appels à projets.

La procédure d'appel à projets

- Champ d'application de la procédure.
- L'avis d'appel à projets : contenu et publicité.
- Le contenu du cahier des charges.
- Délais et forme de la réponse.
- Commission de sélection des appels à projets : composition et missions.
- Décision définitive : critères et recours.

La vie de l'autorisation

- Conditions relatives à la visite de conformité et au délai de caducité.
- Renouvellement de l'autorisation et évaluation externe.
- Contrôle et hypothèses de retrait de l'autorisation. Cession de l'autorisation.

responsabilité professionnelle

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Equipes socio-éducatives
Chefs de service.

Intervenant(s)

Amandine FAVIER, Conseillère
technique CREAI LR, juriste,
spécialisée en droit de la santé
Yves RAYMOND, psychologue
et juriste, spécialisé dans les
questions des personnes en
difficulté

Durée

1 jour

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Les responsabilités professionnelles dans le secteur social et médico-social

D04

CONTEXTE La loi du 2 janvier 2002 a doté le secteur d'outils permettant de délimiter les missions des établissements et services (projet d'établissement, règlement intérieur, etc...).
Pour autant, au plan individuel, une première clarification des responsabilités professionnelles est nécessaire.

OBJECTIFS Repérer et clarifier les différents niveaux de responsabilités professionnelles des personnels du secteur médico-social : appréhender les bases légales et "éthiques".

CONTENU

- Responsabilité pénale
- Responsabilité civile
- Eléments de responsabilité dans le lien disciplinaire
- Etat de la jurisprudence actuelle
- Autorité et responsabilité vis-à-vis des mineurs et des personnes vulnérables

Politiques
sociales

loi février 2005

citoyenneté

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Equipes socio-éducatives et chefs de service.

Intervenant(s)

Yves RAYMOND, psychologue et juriste, spécialisé dans les questions des personnes en difficulté

Durée

2 jours

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

La loi de février 2005 : citoyenneté et droit des usagers

D05

CONTEXTE Après l'édiction de la loi du 2 janvier 2002 qui rénovait l'action sociale et médico-sociale, la loi du 11 février 2005 induit des changements de regard porté sur le handicap, des modifications structurelles y compris dans les modalités d'accompagnement ou de suivi des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation actuelle dans ses nouveaux paradigmes : l'affirmation législative de la citoyenneté des personnes en situation de handicap.
- Soutenir la dimension militante par la connaissance des textes.

CONTENU

- Changement de modèle théorique (du modèle médical au modèle social).
- Définition du handicap en lien avec la CIH.
- Changements organisationnels (MDPH, CDAPH, PRIAC).
- Emergence du droit à la compensation.

Politiques
sociales

protection

majeurs

loi 5 mars 2007

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

URIOPSS



Public

Dirigeants, professionnels d'associations et de structures sociales et médico-sociales..

Intervenant(s)

Sonia ARNAUD, conseillère technique Personnes âgées / Personnes handicapées à l'URIOPSS LR

Durée

1 jour

Coût

60 € par jour
(non adhérent, nous contacter)

Contact

Assistante de formation :
Mylène GARCIA
04 67 52 51 29
accueil@uriopss-lr.asso.fr

Les objectifs de la Loi du 5 mars 2007

portant réforme de la protection juridique des majeurs

D06

CONTEXTE La Loi 2007-308 du 5 mars 2007 a réformé la protection juridique des majeurs, avec l'ambition de donner une place plus importante aux personnes protégées ainsi qu'à leur famille. Ce texte, entré en application le 1er janvier 2009, est venu créer de nouvelles mesures (telles que la Mesure d'accompagnement social personnalisé, dite MASP et la Mesure d'accompagnement judiciaire, dite MAJ) ainsi que le mandat de protection future. Il intègre parmi les établissements et services sociaux et médico-sociaux - entrant dans le champ d'application de la Loi 2002-2 du 4 janvier 2002 - les services mandataires judiciaires à la protection juridique des majeurs (anciennement appelés « gérants de tutelles »), renforce certaines obligations (aussi bien en matière de formation des professionnels intervenant auprès des majeurs protégés que de contrôle des différentes mesures), et supprime la saisine d'office du juge des tutelles, ...Il est donc nécessaire de s'appropriier les enjeux de ce texte, ses principales dispositions et d'échanger sur les impacts pressentis de sa mise en œuvre, afin d'en mesurer ses avancées, réelles ou supposées.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances relatives au nouveau dispositif de protection des majeurs.
- Appréhender les évolutions liées à l'entrée en vigueur de la Loi 2007-308 du 5 mars 2007.
- Echanger des analyses, des témoignages et expériences.

CONTENU

- Les objectifs du législateur.
- Les principes de la Loi 2007-308 du 5 mars 2007.
- Les différentes mesures de protection juridique.
- Les personnes pouvant exercer des mesures de protection juridique.
- L'ouverture des mesures.
- L'exercice des mesures.
- Les droits du majeur protégé.
- Le financement des mesures.
- Les mesures transitoires.

secret

professionnel

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Public

Equipes socio-éducatives
Chefs de service

Intervenant(s)

Amandine FAVIER, Conseillère
technique CREAI LR, juriste,
spécialisée en droit de la santé
Yves RAYMOND, psychologue
et juriste, spécialisé dans les
questions des personnes en
difficulté

Durée

2 jours

Coût

200 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 170 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Le secret professionnel en médico-social

D07

CONTEXTE Le contexte réglementaire en matière de communication des informations est en pleine évolution. Il est donc nécessaire d'élaborer un état des lieux partagé sur le secret professionnel.

OBJECTIFS

- Clarifier les règles afférentes au secret professionnel.
- Définir les informations partageables.
- Repérer les procédures et protocoles permettant de garantir le secret.

CONTENU

- Rappel sur le droit à l'intimité de la vie privée et ses déclinaisons (secret de la correspondance, droit à l'image, éléments de vie privée, secret bancaire, etc...).
- Rappel sur les professionnels soumis au secret.
- Rappel sur la jurisprudence relative au secret partagé.
- Distinction entre secret médical et secret professionnel.

loi 2002 optimisation

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Ensemble des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Muriel FROELICH, Docteur en droit, formatrice IFOCAS - IRTS

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Les outils de la loi 2002 : optimisation et opérationnalité

D08

CONTEXTE Les outils de la loi 2002 apparaissent aujourd'hui comme la clé de voûte de tout engagement dans l'évaluation interne. Pensés et mis en place, il apparaissent pourtant encore comme pouvant bénéficier d'une amélioration qui leur garantirait à la fois une augmentation de la qualité de prise en charge et d'accompagnement des usagers ; et à la fois offrirait aux professionnels l'usage d'outils opérationnels et dynamiques au service de la valorisation de leur pratique.

OBJECTIFS

- Réactiver la connaissance des impératifs de la loi 2002 et de l'ensemble des outils dont elle préconise la mise en place
- Clarifier le cadre réglementaire de l'exercice professionnel
- S'emparer des enjeux de la loi et de son application
- Comprendre le lien entre les outils de la loi 2002 et le respect des droits des usagers
- Dépasser la contrainte légale et questionner les pratiques
- Se positionner dans un examen paradigmatique action/moyen/objectifs
- Interroger et évaluer la qualité d'un outil et son amélioration
- Activer ou réactiver la notion d'équipe autour d'un objectif commun
- Investir les techniques classiques d'élaboration d'un écrit professionnel répondant à une exigence réglementaire

CONTENU

- L'accompagnement éducatif et sa contractualisation
- Les modalités d'accompagnement : une action adaptée et pertinente
- Projet individualisé et qualité de prise en charge
- Mutualisation des expériences et innovation dans les modalités d'accompagnement
- Projet et charte graphique : une conception concertée
- Les outils dans les outils : fiches de suivi ; fiches de synthèse ; fiches de recueil d'observations
- Procédures d'évaluation initiale pour l'élaboration d'un PI.
- Techniques de l'évaluation : comment construire une grille de diagnostic
- Techniques d'observation : construire une grille d'observation
- Les techniques d'entretiens

réformes

5 mars 2007

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Travailleurs sociaux du secteur public comme du secteur privé.

Intervenant(s)

Yves RAYMOND, psychologue et juriste, spécialisé dans les questions des personnes en difficulté.

Durée

2 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Action sociale : les réformes du 5 mars 2007

D09

CONTEXTE Les réformes apportées dans les dispositifs d'action sociale en 2007 et depuis 1983 sont essentielles. Elles s'inscrivent dans les orientations de la décentralisation de l'action sociale.

OBJECTIFS Mise à jour des connaissances en matière d'aide et de protection des personnes et des situations de précarité ou dites "vulnérables".

CONTENU

- Les lois concernant la protection de l'enfance, la prévention de la délinquance.
- La tutelle des mineurs et la protection des majeurs vulnérables.

Politiques
sociales



FORMATIONS QUALIFIANTES

MANAGEMENT - GESTION

PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

POLITIQUES SOCIALES



- E01 : SCOLARISATION ET HANDICAP
- E02 : ECRITS ET PRATIQUES
- E03 : MALTRAITANCE / BIENTRAITANCE
- E04 : MÉDIATION FAMILIALE
- E05 : PSYCHOPATHOLOGIES
- E06 : ACCOMPAGNEMENT DE L'USAGER
- E07 : ADOLESCENTS
- E08 : AUTISME ET TED
- E09 : GEVA
- E10 : VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES
- E11 : UNITÉ AUTISME ET TED
- E12 : ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE
- E13 : SANTÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES
- E14 : EPHAD

E/ PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS

scolarisation handicap

Formation organisée par :

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages



Public

Dirigeants, professionnels
d'associations et de structures
sociales et médico-sociales.

Intervenant(s)

Sonia ARNAUD, conseillère tech-
nique Personnes âgées /
Personnes handicapées à
l'URIOPSS LR

Durée

1 jour

Coût

60 euros par jour
(non adhérent, nous contacter)

Contact

Assistante de formation :
Mylène GARCIA
04 67 52 51 29
accueil@uriopss-lr.asso.fr

Scolarisation et handicap :

Coopération entre Education nationale et ESMS

E01

CONTEXTE Depuis la publication de la Loi du 11 février 2005, un décret portant sur la coopération entre les ESMS qui accueillent des enfants et adolescents handicapés et les établissements d'enseignement scolaire, était attendu.

Cette formation a pour objectif d'aborder plus en détail, les dispositions du décret n° 2009-378 du 2 avril 2009 et leurs incidences. Il s'agira notamment de traiter des modalités de coopération entre les différents établissements et services concernés, des missions de l'établissement ou du service (pour chacun des établissements ou services accueillant des enfants ou adolescents ayant des déficiences intellectuelles, motrices, auditives, visuelles, polyhandicap, ...), de la participation de la famille, des obligations de l'équipe médico-psycho-pédagogique, des unités d'enseignement.

Les échanges avec les participants permettront d'envisager l'impact induit par la mise en application ces deux textes réglementaires (le décret n° 2009-378 et l'arrêté du 2 avril 2009).

OBJECTIFS

- Appréhender les évolutions liées à la mise en application du décret 2009-378 du 2 avril 2009.
- Echanger des analyses, des témoignages et expériences.

CONTENU

- Coopération entre ESMS accueillant des enfants et adolescents handicapés et les établissements d'enseignement scolaire.
- Les ESMS concernés par le décret et leurs obligations et fonctionnement.
- Les autorités académiques et les actions de formations dispensées par des professionnels ou des associations de familles.
- Organisation sociale et médico-sociale.
- Le projet personnalisé de scolarisation.
- Les unités d'enseignement.
- Le projet pédagogique de l'unité d'enseignement.

écrits méthodes techniques

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Responsables d'unités d'intervention sociales
Personnels éducatifs des Etablissements sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Deli MUEPU, responsable du pôle Formation continue IFOCAS
Catherine GUERS, psychologue, intervenante IFOCAS
Camille THOUVENOT, Docteur en science de l'éducation, formatrice

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Ecrits et pratiques : méthodes et techniques

E02

CONTEXTE Le cadre réglementaire renforce la nécessité et la réalité des écrits professionnels comme support privilégié de l'échange d'information, de traçabilité et d'augmentation de la qualité de la prise en charge des usagers. Cette action de formation vise donc à optimiser la démarche d'écriture professionnelle à travers la communication écrite institutionnelle et ses techniques. En effet, la fonction de transmission devient primordiale dans un contexte législatif (secret partagé, droit des usagers) et évaluation généralisé.

OBJECTIFS

- Se familiariser aux protocoles écrits
- Développer des compétences de traçabilité des actions menées
- Homogénéiser la production d'écrits professionnels
- Percevoir les cadres explicites et implicites de la communication écrite
- Différencier les types d'écrits professionnels et leur technique rédactionnelle
- S'approprier les outils d'évaluation qualitative
- Produire des écrits adaptés aux situations et aux enjeux
- Restituer des données selon des procédures écrites
- Analyser des situations ou des évolutions à partir de procédures écrites
- Déceler des axes d'amélioration
- Evaluer son action au travers des écrits professionnels

CONTENU

- Reconnaître son rapport à l'écrit - représentations et contraintes
- Culture professionnelle et cadre réglementaire
- L'identification des destinataires des écrits
- L'écrit comme valorisation de la pratique professionnelle
- Posture orale ; posture écrite
- Inventaire des écrits professionnels à disposition et en usage
- Reconnaître les liens et les redondances
- Identification des types d'écrits et leur contexte
- Méthodes et techniques de l'écrit institutionnel
- Comment rédiger efficacement un écrit professionnel
- Reconnaître et respecter la fonction de chaque écrit professionnel

maltraitance bientraitance

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Professionnels du secteur
social et médico-social

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin
psychiatre, conseiller
Technique CREA LR, géogra-
phe de la santé
Isabelle CHOLET, formatrice
IRTS, psychologue -thérapeute
Amandine FAVIER conseillère
technique CREA LR, juriste,
spécialisée en droit de la santé
Michel FRAISSINET, médecin
psychiatre, intervenant IFOCAS
Muriel FROELICH, Docteur en
droit, formatrice IFOCAS - IRTS
Jean-Luc NEGRE, directeur
général d'association

Durée

5 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Prévention de la maltraitance / promotion de la bientraitance

E03

CONTEXTE Les conditions de la "bientraitance" passent par une capacité des équipes encadrantes à développer des outils adaptés aux différents contextes pour qu'ils soient des leviers efficaces de prévention de la violence. En effet, ces significations prennent place et renvoient, au delà des personnalités des acteurs, à des situations liées à leurs contextes professionnels, ce dont les approches théoriques généralistes ont du mal à rendre compte. Le secteur social et médico-social est aujourd'hui engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité du service rendu. Un axe important de la qualité du dispositif est celui de la promotion de la bientraitance.

OBJECTIFS

- Permettre de comprendre les comportements de violence et d'agressivité en s'appuyant sur une approche pluri disciplinaire de tels comportements ;
- Connaître les mécanismes contextuels, institutionnels, capables de générer des tensions ;
- Aider les professionnels à analyser leurs positions et réactions face à la violence, l'agressivité et provoquer un questionnement ;
- Amener les participants à gérer pour soi et pour l'autre les

- situations et les relations de tensions et de conflits sur un registre positif et à évaluer les effets de sens de tel ou tel type d'intervention ;
- Construire, avec les stagiaires, des principes capables de réduire les manifestations de violence et d'agressivité.
- Comprendre le concept de bientraitance, en identifier les leviers opérationnels
- Appréhender une démarche de prévention de la maltraitance (protocoles, tableaux de bords, indicateurs du climat socio-émotionnel...).

CONTENU

- Éléments de compréhension des ressorts psychologiques et sociologiques de la maltraitance
- Définition juridique des faits de maltraitance (droit pénal/valeurs du secteur)
- Rappel des procédures de signalement (hiérarchique, administratif, judiciaire)

- Approche nosographique de la maltraitance dans les champs sanitaires et sociaux
- Principes fondamentaux pouvant contenir des phénomènes de violence et améliorer la gestion des situations
- Propositions concrètes de procédures et protocoles pour prévenir et traiter les situations de maltraitance

médiation familiale

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Des travailleurs sociaux, en prise directe avec le groupe familial, confrontés à des problématiques conflictuelles.

Des agents d'accueil dont la fonction conjuguée à la fois la capacité de faire face à un accueil de première ligne dans des situations parfois conflictuelle mais aussi d'orienter les usagers vers les différentes ressources offertes par les dispositifs sociaux.

Intervenant(s)

Christine DEITSCH, responsable d'un service médiation familiale, IFOCAS

Durée

5 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Sensibilisation à la médiation familiale

E04

CONTEXTE La médiation familiale propose un mode alternatif de la gestion des conflits dans le but de pacifier la réorganisation familiale en tenant compte des besoins de chacun et notamment de l'intérêt de l'enfant. La médiation familiale par la spécificité de la position de tiers qu'elle construit vise à restaurer la communication. Cette approche pourrait faciliter l'accès à cette procédure de traitement des conflits familiaux, notamment dans les situations de séparation occasionnant une rupture ou une altération des liens familiaux. La médiation familiale apparaît comme un accompagnement possible des mutations familiales par sa capacité à préserver les liens.

Validation dans le cadre du diplôme de Médiateur Familial.

OBJECTIFS

- Mieux repérer les objectifs de la médiation familiale et sa mise en œuvre
- Contribuer à une orientation appropriée vers ce mode d'intervention sociale
- Repositionner le médiateur familial dans un continuum de l'intervention sociale
- Favoriser l'accès des usagers à un nouveau dispositif d'intervention sociale de la politique familiale
- S'approprier une autre approche de la gestion des conflits avec les outils que diffuse la médiation

CONTENU

- Elaborer une représentation dynamique du conflit et de sa gestion à travers la médiation
- Appréhender l'émergence de la médiation, la médiation familiale, ses principes, le métier
- Repérer le processus de médiation, ses étapes et ses ressources pour les personnes en conflit
- Situer le cadre légal de la médiation familiale, ses outils
- Cerner la notion d'engagement et ses résistances dans une démarche de médiation et ses limites.
- Inscrire cette nouvelle fonction dans le partenariat local des professionnels
- Verbaliser les actions et les situer dans l'expérience

déficience mentale handicap

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Ensemble des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Michel FRAISSINET, médecin psychiatre, intervenant IFOCAS

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Approches psychopathologiques : déficience mentale et handicap

E05

CONTEXTE Action de formation s'adressant à des équipes éducatives qui souhaitent réactiver leurs connaissances dans ce champ spécifique de leur intervention.

Il s'agit de permettre aux professionnels d'être en mesure de reconnaître les éléments singuliers des usagers dont ils ont la responsabilité afin de s'engager dans une prise en charge plus efficiente et de construire leur action en fonction des possibilités et des limites contraignantes des pathologies et des handicaps dont souffrent les personnes accueillies.

OBJECTIFS

- Réactiver les connaissances théoriques de la pathologie mentale
- Augmenter ses compétences en clarifiant le rôle et la fonction de chacun dans une action éducative
- Reconnaître les différentes pathologies psychiatriques
- Différencier de manière pertinente la maladie du handicap et penser l'action en fonction de cette double contrainte potentielle
- Mettre en place des actions ciblées et éviter les situations d'échec ou d'usure professionnelle liées à un défaut de prise en charge adaptée des pathologies et/ou du handicap

CONTENU

- Les principaux éléments de la pathologie mentale et du handicap mental
- De la névrose à la psychose : qu'est ce qu'une pathologie ?
- Les principaux troubles du comportement
- Maladie mentale et addiction
- Les principaux handicaps mentaux
- Elaboration d'une prise en charge éducative du handicap et de la maladie
- Evolution, autonomie et socialisation
- Quelle action ? quelle réaction ?
- Le développement des habiletés : contraintes et possibilités
- Clarifier ses représentations : du normal au pathologique

accompagnement

usager

réfèrent

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Les professionnels de santé et
Personnels socio-éducatifs.

Intervenant(s)

Raymond MARTIN, formateur,
ex-cadre d'établissements
médico-sociaux
François CLERGET, directeur
CREAI LR

Durée

2 jours

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

L'accompagnement de l'utilisateur : le système de référent

E06

CONTEXTE Le système de référent est largement utilisé dans l'accompagnement des personnes vulnérables. Référent de la personne ? Référent du projet individuel ? A chaque établissement/service sa réponse. Ce qui est en revanche transversal, c'est la nécessité de clarifier ce qu'implique cette fonction dans la relation à la personne et vis-à-vis de son entourage proche.

OBJECTIFS A partir d'illustrations théoriques et sur la base d'expériences en institutions, repérer les enjeux de la mise en place du système de référents (risques, points de vigilance, qualité de la prise en charge), repérer comment le mettre en place.

CONTENU

- Apports théoriques sur la notion de "référence".
- Parallèle et étude comparée de la notion de référent dans le secteur sanitaire (psychiatrie), dans le secteur médico-social, dans le secteur de la protection de l'enfance.
- Analyse de la mise en oeuvre du système de référent dans un foyer occupationnel.
- Réflexions sur le système de référent dans un secteur médico-social à visée productive (ESAT).

adolescence

prise en charge

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Les professionnels de santé, du secteur médico-social ayant en charge des adolescents quel que soit le type de handicap.

Intervenant(s)

Nathalie MARTINEZ, psychosociologue, conseillère technique
CREAI LR

Durée

1 jour

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Les adolescents : quelles problématiques spécifiques dans leur prise en charge ?

E07

CONTEXTE L'adolescence est l'étape transitionnelle entre l'enfance et l'âge adulte. Elle se traduit par des métamorphoses corporelles et affectives qui rendent l'adolescent plus vulnérable et influençable. Comment gérer la cassure entre deux mondes : celui de l'enfant qui s'évanouit et celui de l'adolescent encore flou ? Pour un jeune en situation de handicap, à cette crise normative s'ajoutent des déficiences plus ou moins marquées. Comment cette confrontation à la puberté et à la crise identitaire qui s'ensuit va-t-elle être vécue par un adolescent en situation de handicap ?

OBJECTIFS

- Présenter les éléments caractéristiques généraux de l'adolescence
- Donner aux professionnels les outils d'analyse et d'intervention dans leur travail auprès des adolescents

CONTENU

- L'adolescence : cadre général et théorique : la crise normative de l'adolescence, adolescence et puberté : le réveil du corps, adolescence et identité, relations aux parents, etc.
- L'adolescence et ses spécificités pour les personnes atteintes d'un handicap
- Adolescence et interculturel

autisme

TED

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Les professionnels des établissements et services au contact des personnes avec un autisme.
Les parents et les familles concernées.
Les bénévoles au contact de ce public.

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller technique
CREAI LR

Durée

1 jour

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Etat des connaissances sur l'autisme et les TED

E08

CONTEXTE Les connaissances en matière d'autisme et de troubles envahissants du développement se sont développées de manière importante ces dernières années. Les attentes des associations représentatives en matière de compétences et d'approches dédiées à cette problématique sont fortes à l'égard des établissements et services. Le récent Plan Autisme insiste sur l'axe des formations et des informations. Des besoins de formation et d'information sont exprimés par les équipes de terrain.

OBJECTIFS Permettre de mieux appréhender la problématique des personnes avec autisme pour mieux les accompagner en tenant compte de la spécificité de leurs difficultés.

CONTENU

- Faire un point succinct sur "l'état de l'art" et "l'état de la science" dans ce domaine.
- Resituer l'autisme et les troubles envahissants du développement dans les différentes classifications et dans leurs différentes acceptions : qu'entend-on aujourd'hui par autisme, par trouble envahissant du développement, par spectre autistique ? Quelles sont les données qui permettent de mieux comprendre aujourd'hui ces troubles ? Quelles conséquences en tirer pour les modalités d'accompagnement dans les établissements et services ?

GEVA

évaluation

usagers

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Equipes socio-éducatives
Chefs de service

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psy-
chiatre, conseiller technique
CREAI LR
Amandine FAVIER, conseiller
technique CREAI LR, juriste,
spécialisée en droit de la santé

Durée

2 jours

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

L'évaluation des situations des usagers : le GEVA en établissement

E09

CONTEXTE La loi du 11 février 2005 porte un nouveau regard sur les personnes en situation de handicap en lien avec la classification internationale (CIH).

Cette nouvelle approche implique de construire un regard global sur la situation des usagers dans leur cadre de vie. L'article L.146-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles et le décret du 6 février 2008 ont défini le contenu du guide d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée : le GEVA. Ce guide est utilisé désormais dans l'ensemble des MDPH du territoire.

OBJECTIFS Diffuser, connaître l'outil multidimensionnel GEVA et construire les outils en établissement de manière à ce qu'ils soient compatibles et convergents avec le GEVA utilisé par les MDPH.

CONTENU

- Approche retenue par la CIF
- Loi du 11 février 2005
- Présentation de l'approche situationnelle du handicap
- Enjeux de l'approche situationnelle (MDPH)
- Application pratique : présentation du GEVA

viellissement personnes handicapées

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Les professionnels de santé et du secteur médicosocial ayant en charge des personnes handicapées vieillissantes.

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller technique
CREAI LR
Nathalie MARTINEZ, psychosociologue, conseillère technique
CREAI LR

Durée

1 jour

Coût

200 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 170 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Appréhender le vieillissement des personnes handicapées

E10

CONTEXTE Les gains d'espérance de vie touchent l'ensemble des personnes en situation de handicap, quelle que soit la cause des situations de handicaps. Cet accroissement de l'espérance de vie est le reflet de la qualité croissante des dispositifs de dépistage et de prise en charge précoce des risques de handicaps, des progrès de la chirurgie, etc. La préoccupation est bien là : il y a et il y aura de plus en plus de personnes handicapées âgées. Il va donc falloir se donner les moyens de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs ad hoc d'accueil, d'accompagnement et de soutien.

OBJECTIFS

- Comprendre la dynamique actuelle du vieillissement des personnes handicapées.
- Comment a évolué l'espérance de vie des personnes handicapées selon la nature et la gravité du handicap par rapport à celle de la population générale ? Quels facteurs ont conduit à l'amélioration de leur espérance de vie ?
- Préparer les professionnels à affronter le vieillissement des personnes en situation de handicap.
- La question du vieillissement des travailleurs handicapés.
- De la nécessité de faire toute la place à la parole et aux souhaits des personnes en situation de handicap.

CONTENU

- Revue de la littérature nationale et internationale sur la question du vieillissement des personnes handicapées.
- Données épidémiologiques et démographiques (espérance de vie, courbes de survie).

autisme

TED

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Les équipes accueillant ou souhaitant accueillir ce type de personnes dans les établissements et services médico-sociaux.

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller technique
CREAI LR

Durée

1 jour

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Créer une unité pour personnes avec autisme ou TED

E11

CONTEXTE Les connaissances scientifiques en matière d'autisme et de troubles envahissants du développement se sont développées de manière importante ces dernières années. "L'état de l'art" en matière de prise en charge et d'accompagnement de ce public s'est profondément remanié.

Le Plan Autisme prévoit des créations de places dédiées spécifiquement à ce public tant dans le champ de l'enfance que dans celui des adultes avec autisme et TED.

La création de places doit s'accompagner d'une réflexion sur des modalités d'accompagnement qui tiennent compte des spécificités des besoins de cette population.

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances en matière d'autisme et de troubles envahissants du développement.
- Mieux connaître les différentes réalisations en cours ou en projet sur le territoire national.
- Analyser ses forces et faiblesses.
- Mieux construire les nouvelles réponses institutionnelles.

CONTENU

- Apports théoriques
- Apports concrets sur des réponses institutionnelles en cours.

éthique déontologie

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Personnels d'établissement pour personnes handicapées (à l'exception des personnels médicaux et para-médicaux).

Intervenant(s)

Amandine FAVIER, juriste, spécialisée en droit de la santé, conseillère technique CREAI LR

Durée

1 jour

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Ethique et déontologie

E12

CONTEXTE La professionnalisation des métiers du champ du handicap se généralise progressivement. Néanmoins, les professionnels sont confrontés en permanence à des situations difficiles qui nécessitent des temps d'arrêt et de réflexion sur les pratiques.

OBJECTIFS A partir des pratiques perçues comme inconfortables pour les professionnels :

- Clarifier ses limites professionnelles
- Engager des échanges interprofessionnels sur les pratiques
- Construire des règles professionnelles repérantes

CONTENU

- Articulation entre les missions de protection et de soutien à l'autonomie des personnes en situation de handicap.
- Articulation entre les besoins individuels et la vie collective.
- Prendre en compte les souhaits et attentes des usagers : l'évaluation de la situation de la personne (utilisation du GEVA).

santé personnes handicapées

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Professionnels de l'accompagnement médico-social et les professions de santé exerçant dans les établissements et services médico-sociaux.

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller technique
CREAI LR

Durée

4 jours

Coût

135 € par jour
(Contributeurs CREAI LR : 105 €)

Contact

Assistante de formation :
Marie LOPEZ
04 67 69 25 03
marie.lopez@creair.fr

Les questions liées à la santé des personnes handicapées

E13

CONTEXTE La santé des personnes en situation de handicap constitue un enjeu majeur pour les personnes elles-mêmes, pour les équipes et pour les organisations sanitaires et médico-sociales. Les connaissances en matière de besoins de santé de ce public sont encore insuffisamment diffusées. Les temps d'interfaces entre les dispositifs médico-sociaux et sanitaires sont souvent marqués par des incompréhensions, des difficultés de communication voire des conflits. La mise en place des Agences Régionales de Santé va sans doute profondément modifier le paysage sanitaire et médico-social.

OBJECTIFS Renforcer les compétences en matière d'accompagnement en santé des personnes en situation de handicap.

CONTENU

- Faire le point sur les connaissances actuelles en matière de besoins de santé (physique, mentale, buccodentaire...) des personnes en situation de handicap aux différents âges de la vie et dans différents types de handicaps.
- Mettre en perspective avec les travaux nationaux et internationaux en cours.
- Acquérir une connaissance sur les référentiels de bonnes pratiques et les outils existants.
- Développer une culture partagée de l'accompagnement en santé des personnes en situation de handicap.

fin de vie

EHPAD

soins palliatifs

Possible « Intra » établissement
Condition et bulletin d'inscription en dernières pages

Formation organisée par :



Public

Personnel soignant et tout professionnel en EHPAD impliqué dans l'accompagnement de la fin de vie. Groupe de 15 personnes maximum.

Intervenant(s)

Equipe de soins palliatifs (association Sphère ou Gaia, ou équipe mobile de soins palliatifs hospitalière), Nadia VEYRIE, docteur en anthropologie, Jacqueline PARIS, psychologue, formatrice IRTS LR

Durée

3 jours

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 02 45
sylvie.faleme@irts-lr.fr

Accompagnement de la fin de vie et soins palliatifs en EHPAD

E14

CONTEXTE C'est en EHPAD que beaucoup de personnes âgées vivent leurs derniers jours et meurent. Les professionnels qui les accompagnent dans cette étape ultime sont confrontés à des situations complexes, douloureuses et chargées affectivement qui nécessitent de leur part des soins techniques et relationnels. Cette formation propose des outils d'accompagnement pour que les personnes âgées puissent dignement vivre leurs derniers jours et mourir dans leur lieu de vie. Elle offre aux professionnels l'occasion d'approfondir leur réflexion sur leur confrontation fréquente à la mort afin de les aider à y faire face sans s'y épuiser.

OBJECTIFS

- Etre capable de repérer et de répondre aux besoins de confort de la personne en fin de vie.
- Etre capable d'aider à l'évaluation de la douleur, de transmettre efficacement ses observations et de participer en équipe aux protocoles mis en place.
- S'initier à la relation spécifique avec un mourant et avec sa famille.

CONTENU

- Les représentations sociales et individuelles de la mort et les rituels actuels.
- Les étapes du trépas.
- Les soins de confort.
- La douleur et son soulagement.
- Les étapes du deuil.
- L'écoute active et la relation d'aide.
- Les relations avec la famille et en équipe.

INFOS PRATIQUES BULLETINS DE PRÉ-INSCRIPTION (INDIVIDUEL / COLLECTIF)

INFOS PRATIQUES

Modalités d'inscription

Retournez-nous dans les meilleurs délais le bulletin d'inscription ci-joint ; nous vous confirmerons rapidement votre inscription en fonction des places disponibles. Les opérateurs se réservent la possibilité d'annuler ou de reporter un stage.

Organisation du stage

Une convocation vous sera expédiée quelques jours avant le stage. Elle précisera le programme, les horaires et le lieu du stage (*). Une attestation de fin de stage (sous réserve d'assiduité) vous sera remise à la fin du stage. Une fiche d'émargement est remplie chaque jour.

Nos stages se déroulent sur les sites des divers partenaires de ce catalogue ou dans vos structures ; ils sont composés de 6 à 20 personnes.

Financements et facturation

Les stages sont généralement pris en charge au titre du :

- plan de formation de l'entreprise
- CIF
- individuellement (dans ce cadre-là une réduction de 20 % est prévue ainsi qu'un paiement échelonné).

(*) Une convention de formation est établie entre l'opérateur de formation et chaque stagiaire ou établissement. Elle précise l'organisation du stage et les conditions de facturation. Elle doit être retournée aux opérateurs avant le début du stage.

Hébergement et restauration

L'IRTS-IFOCAS dispose d'un restaurant universitaire. Les stagiaires de la formation continue y ont accès à raison de 4,85 € le repas.

L'IRTS-IFOCAS tient à votre disposition une liste de lieux d'hébergement et d'hôtels à proximité qui vous sera envoyée en même temps que la convocation.

Pour les autres opérateurs, ces modalités existent et seront à préciser avec eux.

Centre de ressources documentaires

Le centre de ressources documentaires de l'IRTS-IFOCAS donne accès à : 17000 titres d'ouvrages ; 120 titres de revues ; des mémoires, des documents audiovisuels (cassettes VHS, CDRoms, DVD) ; sa base de données interne (32000 références) des accès multimédia : recherche internet

Dans un lieu conçu pour permettre de travailler dans les meilleures conditions, il est prévu : accès libre, petites salles de travail, salle informatique, possibilité de connecter vos ordinateurs portables etc.

Durant le temps de stage une carte vous est délivrée par le secrétariat pour vous permettre de vous inscrire à ce centre documentaire en déposant un chèque de caution de 70 € : cette inscription vous donne droit à emprunter 3 ouvrages sur une durée maximum de 45 jours, et de venir travailler sur place aux heures d'ouverture de 10h30 à 17h30.

PRÉ-INSCRIPTION

Formation individuelle

Bulletin à photocopier, compléter et retourner
au prestataire de l'action de formation (adresse en p. 137)

Intitulé du stage

Code du stage

Etablissement ou service

--	--

Dénomination :
Adresse :

Stagiaire

Nom :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de Naissance :
Adresse :

Téléphone :
Télécopie :
E-mail :

Adresse de facturation (si spécifique) :
Code postal :
Ville :

Téléphone :
E-mail :
Fonction exercée :
Ancienneté dans la profession :

Financement
 Etablissement Fonds de formation Personnel
 Autres

PRÉ-INSCRIPTION

Formation collective en intra établissement

Bulletin à photocopier, compléter et retourner
au prestataire de l'action de formation (adresse en p. 137)

Intitulé du stage

Code du stage

--	--



Etablissement ou service :

Dénomination :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

Adresse de facturation (si spécifique) :

Code postal :

Ville :

Demandes spécifiques :

Financement :

Etablissement

Fonds de formation

Autres